

PROSPECTIVES

présente

un document spécial

LES
TÂCHES
DE L'ÉGLISE
DANS
L'ENSEIGNEMENT

par Pierre ANGERS

Les tâches de l'Église dans l'enseignement

par Pierre ANGERS

AVANT-PROPOS

LA CAUSERIE que je donnais à Lévis, le 12 mai 1965, à l'invitation des Supérieurs de la Fédération des Collèges classiques, n'avait pas d'autre but que d'apporter une contribution à la discussion de certains problèmes que rencontrent les collèges dans le monde d'aujourd'hui. J'ai remanié le texte de ma causerie pour en faire un document de travail. Je le voudrais utile à tous ceux que préoccupe l'avenir de l'enseignement catholique dans la province de Québec. Mon dessein demeure encore d'explicitier les données de fait et d'en dégager la signification, de soulever les questions posées par la situation actuelle, de faire des suggestions; il n'est pas de résoudre tous les problèmes, ce qui serait une tentative illusoire. L'avenir, désormais, c'est, pour une bonne part, l'inconnu à une heure où les changements qui s'opèrent sont rapides et radicaux. Il est préférable, en cette conjoncture, de porter l'attention sur les tendances maîtresses de l'évolution et de ne pas les perdre de vue dans nos réflexions sur le rôle futur de nos collèges. On ne s'étonnera donc pas, je l'espère, de ne trouver dans ces propos que des vues globales; et sur certains aspects de la situation que des vues partielles destinées à provoquer des recherches ultérieures. C'est ainsi que la pensée progresse dans une suite de démarches, d'échanges et de dialogue.

Au seuil de cet essai, il n'est pas inutile de faire une observation préliminaire. *Il y a lieu de distinguer dans l'Église, d'une part, la mission éducative qui est une fonction permanente et tient à la nature de cette institution, et, d'autre part, les formes particulières que prend cette mission dans le cours de l'histoire, selon les conditions de temps et de lieu.* Les décisions de l'Église n'impliquent pas de soi des prises de position doctrinales; elles ne s'inspirent pas exclusivement de principes. Il y a plus de trois siècles, l'Église a fondé

l'enseignement au Québec; durant plus de trois siècles elle l'a dirigé. L'Église abandonne progressivement cette direction. Ni de la première situation, ni de la seconde, on ne peut tirer des conséquences d'ordre doctrinal. Dans le domaine de l'éducation, en tous pays et en tous temps, lorsque l'Église vivante prend des décisions, elle s'inspire à la fois des principes de sa mission et des données complexes et mobiles de chaque situation. Un simple regard rapide jeté sur le caractère de l'école catholique à travers le monde révèle la diversité de ce qu'on appelle la confessionnalité et la variété des éléments qui la composent. Dans les sphères de l'éducation, en ce domaine par excellence de la vie, il n'existe pas de modèle abstrait ni de clef passe-partout; il existe des solutions adaptées à chaque situation et susceptibles de changer avec la mobilité des données de fait.

I

INTRODUCTION

Le problème en son ampleur

LE TEMPS EST VENU pour l'Église canadienne, me semble-t-il, de s'interroger sur les formes de son action dans l'enseignement. Osons poser la question dans son ampleur. Dans la situation culturelle et religieuse d'aujourd'hui au Québec, l'Église a-t-elle encore une mission à remplir dans l'enseignement? Et, si la réponse est affirmative, à quelles tâches l'Église devrait-elle accorder priorité? Quelles options apostoliques devrait-elle prendre pour y engager des ressources et y consacrer du personnel vraiment formé et préparé?

Il n'est pas facile de donner réponse à ces questions lorsqu'elles sont posées en leur ampleur. Les analyses un peu poussées des transformations de la mentalité dans le Québec, la connaissance des besoins spirituels qui ont surgi depuis dix ans dans les milieux d'enseignement n'en sont qu'à leurs débuts. La critique objective et méthodique de l'expérience religieuse faite, comme le recommande la grande tradition de la pensée chrétienne, à la lumière des signes du temps, ne fait qu'amorcer ses démarches. C'est pourquoi il convient de donner à ces propos l'allure d'indications, de pistes à suivre et à explorer, de suggestions, dans l'espoir de susciter des initiatives à la recherche. Je voudrais soulever des points d'interrogation, attirer l'attention sur des côtés méconnus ou négligés de notre enseignement chrétien au Québec, expliciter certaines données du contexte culturel nouveau auquel nous sommes désormais rattachés, définir des tendances et des courants de la société d'aujourd'hui. Il s'agit de faire une sorte d'exploration préliminaire de la situation en prenant du recul à l'égard des institutions et des œuvres actuelles et en prenant de la perspective à l'égard des besoins et des tâches de l'avenir. Ce qui donnera à mes propos le caractère d'une réflexion critique sur le passé et le présent, et, sur l'avenir, le caractère d'une réflexion prospective, appliquant ainsi à ces recherches le beau terme que la Fédération des Collèges classiques a donné en titre à sa dernière publication.

Je suis invité à suivre ces pistes de recherche par la substance d'un document que la FCC a laissé entre les mains des conseillers lors de sa deuxième rencontre, en mars dernier, avec le Conseil supérieur de l'Éducation. Il me semble qu'en prolongeant les lignes de forces de ce document, il est possible de pousser plus loin et de manière plus radicale les analyses de situation qui y sont amorcées. On est ainsi conduit à poursuivre la réflexion en deux direc-

tions, tout en prenant une conscience plus aiguë de la société nouvelle qui s'élabore dans le Québec et du rapport de l'Église (au sens hiérarchique et institutionnel) et des chrétiens laïcs à cette société.

Les lignes de recherche

On est ainsi conduit:

PREMIÈREMENT, à remettre en question, en vue d'une meilleure intelligence de la situation globale et d'une action plus éclairée, certaines formes en soi relatives et transitoires — c'est-à-dire liées à la mentalité et aux besoins d'une époque — de l'action apostolique de l'Église dans l'enseignement secondaire et supérieur. Entre autres choses, je songe aux institutions du type collège classique ou université privée relevant de l'autorité ecclésiastique et dirigées par des corporations où le pouvoir est entre les mains des clercs. Il convient pour faire cet examen en toute liberté et fidélité à la réalité chrétienne, de distinguer ce qui dans l'Église est valide et vivant de façon permanente et ce qui est passager et caduc; en particulier, il faut éviter de confondre l'esprit avec la mentalité, la tradition avec les idées et les comportements reçus dans un milieu. Il faut éviter aussi de confondre le christianisme en son principe avec une simple traduction historique et momentanée de ce principe dans le style de vie d'une époque. Mais la fidélité catholique comporte aussi une fidélité aux formes actuelles des institutions de l'Église, parce qu'en elles le christianisme s'exprime et a pris un visage social concret. Ceci veut dire, me semble-t-il, qu'il importe d'éviter la conservation à tout prix ou le rejet pur et simple de ces institutions. Il s'agit surtout, par une fidélité en profondeur à la réalité chrétienne, de rejoindre sa vérité la plus substantielle, d'atteindre à une plus grande plénitude du christianisme. Cette recherche permet une mise en valeur des données de la pensée catholique, saisies plus profondément que le niveau où se situe généralement la contestation ou la défense des institutions d'enseignement dirigées par l'autorité ecclésiastique. Elle permettra le dépassement de la situation actuelle sans démentir ce qui a été atteint dans le passé et la création de formes nouvelles d'action intellectuelle et apostolique au-delà de ce qui est acquis et sans infidélité à la tradition. Il s'agit de respecter et de maintenir la fonction missionnaire de l'Église et des chrétiens dans l'enseignement, sans pour autant tenir à des formes d'action que conteste le monde nouveau en train de naître.

DEUXIÈMEMENT, à constater une certaine absence du christianisme dans le monde qui naît, un retard des chrétiens laïcs, une timidité de l'Église à s'engager dans le mouvement de la société nouvelle et de la culture qui s'élaborent au Québec. A un moment capital où notre pays passe par une série de transformations très profondes et où la foi des classes dirigeantes et des jeunes générations est ébranlée par une grave crise religieuse, l'observateur reçoit l'impression que le christianisme est absent de la ligne de front et cela malgré la présence institutionnelle de l'autorité ecclésiastique dans l'enseignement des collèges et des universités. A titre d'exemple, je pourrais mentionner la faible importance accordée aux aumôneries des étudiants dans les grands collèges et les universités, la rareté de leur personnel, la pénurie de leurs ressources. A la longue, en s'abandonnant à cette pente funeste, l'Église court le risque de perdre contact avec le monde, de demeurer isolée, à l'écart des milieux où progresse la vie, où se dessinent les grands mouvements culturels, où se prennent les décisions majeures pour la société de demain, où se posent les questions capitales à la conscience des chrétiens.

Je suis loin de croire que l'Église devrait se retirer des domaines de l'enseignement. Il y a un principe qui traduit un aspect du caractère missionnaire de l'Église et qui doit être honoré en toute hypothèse: l'Église a reçu mission d'éduquer chrétiennement les hommes. Elle accomplit cette mission au plan ecclésial (communication de la Parole de Dieu par la conversion personnelle toujours à approfondir de ses membres, et par la proclamation du message à l'extérieur) et au plan de la civilisation (vg. par des institutions d'enseignement). Depuis le haut moyen-âge, en Occident, l'action de l'Église s'est largement déployée dans l'enseignement par la fondation d'un grand nombre d'institutions catholiques, collèges et universités. Mais l'engagement éducatif de l'Église ne s'identifie pas à la création d'écoles; l'ampleur de ses fonctions éducatives ne se borne pas à la fondation de collèges. L'Église pourrait bien renoncer à ses propres institutions d'enseignement et s'engager dans d'autres secteurs de l'éducation, ou exercer sa fonction enseignante selon des modalités tout à fait différentes. Le collège catholique, l'école confessionnelle ne sont que des moyens parmi d'autres que l'Église a employés au cours de son histoire. Le problème qui se pose à l'Église au Québec, par rapport à la société de demain, est le suivant: quelles voies choisir qui soient les mieux adaptées à l'accomplissement de sa mission, dans quelles directions déployer son activité éducatrice, en fonction des besoins nouveaux de la société d'aujourd'hui? Et lorsque cette activité se déploie au sein de la cité humaine, il va de soi que les choix de l'Église et l'engagement du monde catholique auront toujours le caractère d'une participation à l'effort de la société civile et des pouvoirs publics, dans un esprit de collaboration.

II

DÉFINITIONS ET DISTINCTIONS

AVANT D'ABORDER la substance de notre sujet, il est utile de dissiper des malentendus et de définir quelques termes qui reviendront souvent dans l'exposé. Il ne s'agit pas de donner de longues explications sur ces mots qui désignent des réalités complexes; il s'agit de fixer des points de repères en vue de la problématique de notre sujet et des analyses subséquentes.

Église et Société

Une première série de distinctions doit être faite entre l'Église, la société chrétienne (la Chrétienté), et le monde catholique dans la société contemporaine.

L'Église est un mystère, et un milieu de vie où se communique ce mystère. C'est une réalité à la fois visible et invisible. Elle est une communauté de foi, d'espérance et de charité: la communauté des fidèles. Elle est aussi une société douée de pouvoirs institués par le Christ et d'organes hiérarchiques. Ainsi le terme "Église" peut désigner, entre autres aspects de cette réalité complexe, l'assemblée visible des fidèles, et l'ensemble des fidèles ordonnés afin d'exercer la fonction hiérarchique. Le terme de "laïc" désigne tous les fidèles en dehors des membres de l'ordre sacré et de l'état religieux reconnu par l'Église; ces fidèles incorporés au Christ et membres de l'Église, remplissent pour leur part la mission de tout le peuple chrétien dans l'Église et dans le monde.¹

Au cours d'un long processus historique apparaissent les traits de la société contemporaine, caractérisée par la séparation de l'Église et de l'État. Aujourd'hui, l'Église est en présence d'une société dont les structures politiques, sociales et culturelles sont entièrement dégagées de l'Autorité ecclésiastique et sont

devenues autonomes. L'édifice social n'est plus fondé, comme au moyen-âge, sur l'unanimité d'une seule foi partagée par l'ensemble des citoyens; à cet égard, la société possède un caractère pluraliste et elle réunit des groupes appartenant à diverses familles spirituelles: chrétiens d'allégeance diverse, juifs, incroyants. En rapport avec une société de ce type, l'expression *monde catholique* pourrait désigner le peuple des fidèles dans le monde, l'ensemble des catholiques dans la cité humaine.

Il importe de bien voir que la forme de rayonnement que l'Église a exercée au sein de la Chrétienté médiévale n'est pas un phénomène qui trouve sa source dans la nature même de l'Église; cette forme tient au moins autant à une rencontre de facteurs sociologiques et culturels qui ont joué à cette époque. Les transformations sociales et culturelles ont amené l'Église et les responsables du monde catholique à modifier non pas la doctrine toujours inaltérée, mais les applications de la doctrine et notamment les structures de l'école; aux yeux de l'Église, structures et solutions juridiques sont transitoires et peuvent varier; elles sont appelées par leur nature à varier selon les conditions concrètes de la société.*

Vie de l'Église et vie chrétienne

Cette suite de définitions appelle une distinction utile aux propos qui vont suivre. L'Église et l'activité de l'Église, d'une part, l'activité chrétienne des membres de l'Église, d'autre part, ne se recouvrent pas. Dans la vie des catholiques, il y a des actes qui sont à la fois des actes chrétiens et des actes d'Église. Mais en contre-partie il y a aussi des actes de chrétiens membres de l'Église qui ne sont pas des actes engageant l'Église à laquelle appartiennent ces catholiques. Il se fait dans le monde, sous le signe du christianisme, des choses qui ne relèvent pas de la direction de l'Église en tant qu'institution hiérarchique. Vie chrétienne et vie de l'Église ne coïncident pas. Karl Rahner, à qui j'emprunte cette distinction dans son livre *Mission et grâce*² insiste sur le

* La connaissance des formes diverses que prend l'École catholique à travers le monde est d'un grand intérêt pour l'étude de la question; elle permet en particulier de nuancer des positions parfois trop absolues et trop abstraites chez les défenseurs de l'école confessionnelle. En général, l'étude de l'école confessionnelle part du point de vue doctrinal, juridique, ou théologique. Or, voyons les faits. Considérées dans leurs réalités de tous les jours, les écoles catholiques offrent une très grande variété. Le personnel enseignant se compose parfois exclusivement de laïcs (l'école publique confessionnelle dans le Québec), parfois exclusivement de clercs (séminaires diocésains de vocations en France, en Belgique et jusqu'à un passé très récent dans le Québec), et parfois de clercs et de laïcs en des proportions variables. Le personnel est parfois exclusivement catholique (le collège classique, l'école publique confessionnelle au Québec), parfois multiconfessionnel (le cas se présente en Afrique). Même diversité dans la composition de la population scolaire. Elle s'échelonne depuis le groupe homogène catholique surtout (surtout en pays d'ancienne chrétienté) jusqu'au groupe le plus hétérogène, composé de jeunes appartenant à diverses familles religieuses; en passant par toute la gamme des intermédiaires: majorité, égalité ou minorité de catholiques. L'admission des non-catholiques est parfois légalement imposée. L'enseignement catholique du Congo-Léopoldville vient de se faire reconnaître par l'État, avec des garanties constitutionnelles, sans perdre son originalité; mais il accueille les enfants de toute religion. Au Tanganyika, les évêques ont ouvert les portes de l'école catholique aux enfants non-catholiques et musulmans; tous les enfants qui seront instruits dans les écoles catholiques auront la liberté de recevoir l'instruction religieuse que voudront pour eux leurs parents et tuteurs; d'autre part, l'épiscopat ne veut pas établir des écoles là où celles qui existent, bien que non-catholiques, sont conformes à la dignité humaine et respectent la liberté de conscience et de religion (*Informations catholiques internationales*, no 210, 15-2-64, p. 13). Sur la situation aux États-Unis, cf le livre de Mary Perkins Ryan, *Are Parochial Schools the Answer? Catholic Education in the Light of the Council*, Holt, Rinehart and Winston, 1964.

Sur l'ensemble de la question, cf l'article de C. Petit, "Planification de l'éducation", dans *Enseignement catholique*, T. 7, no 6 (nov.-dec 1964), Bruxelles.

sens de cette distinction. "La vie de l'Église ne représente qu'une partie de la vie chrétienne; or celle-ci, là même où elle n'est pas proprement la vie de l'Église, a une importance surnaturelle pour le salut de l'individu et surtout pour le salut et la sanctification du monde. On peut bien mettre en valeur la vie de l'Église; souligner même parfois l'obligation stricte qui incombe aux laïcs d'y prendre une part active, notamment en donnant à l'apostolat hiérarchique un appui et les moyens de s'exercer; on peut multiplier auprès des laïcs chrétiens les encouragements, les suggestions et les insistances en ce sens, il n'en reste pas moins vrai que la tâche la plus typique du laïc chrétien, celle que personne ne peut accomplir à sa place, se situe dans le domaine qui n'est pas proprement celui de l'Église, tout en étant essentiellement chrétien. L'apostolat spécifique du chrétien laïc est précisément celui par lequel il exerce une responsabilité chrétienne là où celle-ci ne peut, par nature, être exercée par l'Église en tant qu'institution hiérarchique". Ces observations qui nous serviront au cours de l'exposé ont une grande portée sur le rôle des professeurs catholiques dans l'école publique, confessionnelle ou non. Elles nous permettent aussi de concevoir une école indépendante dirigée par un personnel catholique, mais ne relevant pas de l'administration de l'Église hiérarchique dans l'enseignement des matières profanes.

Mission et institution

Il y a lieu de distinguer en outre dans l'Église entre mission et institution; entre l'Église en tant qu'institution hiérarchique et l'Église comme communauté en état de perpétuelle édification; entre l'Église comme société organisée pourvue de pouvoirs et de contrôles et l'Église qui n'a jamais fini de se convertir, *instaurant constamment le Royaume de Dieu en elle et au dehors, dans ses membres et à l'extérieur.*

Qu'est-ce que la mission? La mission de l'Église³ dans le monde dont elle est à la fois distincte et solidaire, consiste dans l'annonce de l'Événement, la venue du Christ parmi les hommes. L'Église répand constamment le Royaume par la Parole et les sacrements qui sont des actes de cette Parole. L'Église est essentiellement missionnaire: Église et mission vont ensemble. Et l'Église est missionnaire non pas seulement à l'extérieur, mais à l'intérieur, au sein de ses communautés: l'Église ne cesse pas de convertir ses membres, de ranimer ses fidèles à la foi et à la charité, et d'assimiler les valeurs mouvantes et changeantes du monde en évolution. Elle recommence toujours cette tâche sans fin, prononçant à nouveau tous les jours la Parole créatrice et rédemptrice, communiquant le Christ dans la liturgie, dans la prédication, dans la catéchèse, dans les actions sacramentelles, dans l'apostolat organisé. L'Église missionnaire, c'est la constante communication du Christ aux hommes; et c'est là l'aspect capital de l'Église. L'esprit missionnaire de l'Église consiste plutôt dans une assimilation des valeurs du monde que dans une conquête; et autant en une réforme intérieure permanente qu'en une conversion du monde extérieur.

Une triple hiérarchie d'institutions

Il s'agit maintenant de situer les institutions chrétiennes, et notamment les collèges (et les universités catholiques) dirigés par l'Autorité ecclésiastique, dans la mission. Quelle aide apportent à la mission les institutions? Quelles sont leurs fonctions dans l'Église? Cette question est essentielle à notre propos à l'heure où l'existence du collège classique est mise en discussion dans l'opinion publique. L'Église et le monde catholique sont directement intéressés par cette question. Pour y répondre, — ce qui fait en majeure partie l'objet de ce document — il y a lieu de distinguer la hiérarchie des institutions dans l'Église, *un classement par ordre d'importance, cette dernière étant déterminée par les exigences de la mission.*⁴

L'institution ecclésiale

Au sommet de l'échelle vient l'*Institution ecclésiale*. Cette expression désigne, non pas tout ce qui prend visage d'institution dans l'Église, mais ce qui dans l'Église accomplit la volonté de Jésus, son fondateur, et des apôtres qu'il s'est associés pour la fonder. L'Église, organisme visible, possède un caractère institutionnel; elle est établie sur le pouvoir apostolique, rassemblée autour d'actions sacramentelles et organisée en société pourvue de pouvoirs juridiques. Par la volonté du Seigneur, l'Église est institution en sa structure essentielle; elle possède une foi, une eucharistie, un épiscopat. Et la mission n'existe qu'en référence à cette constitution.

Les institutions ecclésiastiques

Au second rang dans la hiérarchie viennent les *institutions ecclésiastiques*. Ce terme désigne tout ce que l'Église, en vertu de sa mission même et selon les conditions concrètes de la société, a établi de sa propre initiative pour déterminer l'institution ecclésiale dans les sphères qui relèvent de sa compétence et qui appartiennent à sa vie propre. Le Christ ni les apôtres n'ont fixé tous les rites des sacrements, ni les formes dans lesquelles s'exercerait le pouvoir apostolique. Il s'agit ici d'organismes intrinsèquement liés à l'institution ecclésiale, et dont les buts sont identiques. Ces institutions appartiennent à la vie de l'Église au sens rigoureux du mot et elles relèvent toujours de l'Autorité ecclésiastique. On pourrait citer, à titre d'exemples, les diocèses et les paroisses, les ordres religieux, l'enseignement du catéchisme, l'action catholique, les facultés de théologie. Suivant les besoins des époques et des milieux humains, l'Église a ainsi donné une forme concrète à l'institution ecclésiale et elle a créé pour le faire un large éventail d'organismes par lesquels s'exerce et s'organise la mission dans tous les secteurs appartenant proprement à la vie de l'Église.

Les institutions chrétiennes

Enfin, situées au troisième rang dans cette hiérarchie, viennent les *institutions chrétiennes*. En contraste avec les institutions des deux catégories précédentes, celles-ci n'ont pas pour fin d'œuvrer dans les sphères appartenant proprement à la vie de l'Église. Par le moyen de ces institutions, l'Église hiérarchique pénètre sur le plan temporel et elle crée des organismes qui ont leurs similaires dans la société civile. L'Église, qui est par nature une société, prolonge son action dans le domaine temporel. Ces institutions et les buts qu'elles poursuivent appartiennent à l'ordre de la civilisation: culture, organisation sociale, action politique, éducation. Par quels traits ces institutions sont-elles chrétiennes? Elles sont prises en charge par des chrétiens; elles engagent plus ou moins l'Église sur le terrain de la vie publique; elles sont contrôlées dans une mesure variable par l'Autorité ecclésiastique; elles cherchent à christianiser les valeurs du monde. Elles existent pour accomplir, pour favoriser la mission de l'Église, elles sont destinées à prolonger au sein de la vie publique l'action de l'Église par des organismes qu'elles animent et dirigent. Veut-on des exemples? L'État chrétien, la presse chrétienne, le syndicat chrétien, l'école chrétienne. Le collège classique appartient à cette catégorie d'institutions.

On peut faire ici en passant une observation pour dissiper une équivoque. La présence d'un groupe de laïcs à la tête d'une école catholique, à la direction d'un collège classique n'en modifie pas le caractère d'institution chrétienne, si ce collège relève en dernier ressort de l'Autorité ecclésiastique. Il ne faut pas identifier présence de l'Église et présence des clercs, collège catholique et collège clérical. La situation inverse appelle la même observation: la présence d'un prêtre à la direction d'une école publique n'en modifierait pas le caractère public. La question est la suivante: de quelle compétence juridique cette école relève-t-elle en dernier ressort?

L'action missionnaire de l'individu

Il faut en outre distinguer entre l'activité et l'apostolat officiels relevant de la Hiérarchie et ressortissant aux sphères de la vie de l'Église, d'une part, et, d'autre part, la possibilité offerte à tout chrétien en tant qu'individu (prêtre ou laïc) de rayonner sa foi en la vivant selon toutes ses exigences dans le cadre de la vie où Dieu l'a placé. Tout chrétien est missionnaire, en vertu de sa qualité de chrétien et de baptisé; et cela en tout temps et en tout lieu, à partir de n'importe quelle situation comprise selon sa dimension chrétienne. Cette possibilité, cet appel surgit de toute situation personnelle, familiale et sociale, de tout milieu d'activité professionnelle, éducative ou autre. Le chrétien comme individu concourt ainsi à la mission, et cela même en dehors de l'institution chrétienne. Le message de salut est porté au jour le jour dans tous les milieux humains, l'évangile est affronté à tous les problèmes humains qui surgissent dans les divers domaines culturels et sociaux, que les questions soient posées par les arts, les sciences, les techniques, les religions non-chrétiennes, dans les pays hautement développés ou en cours de développement. C'est à travers ces situations que le chrétien, en vivant sa foi, la rayonne et éveille les cœurs à la Parole de Dieu et aux appels qu'elle contient. Dans ces domaines, le chrétien laïc exerce une responsabilité là où celle-ci ne peut, par nature, être assumée par l'Église en tant qu'institution hiérarchique. Il ne s'agit donc pas, dans ces situations, d'un apostolat de l'Église au sens strict. Mais on peut observer que cette mission propre au chrétien laïc a sa source dans la réalité de l'Église; en effet, le laïc porte au cœur du monde des forces de vérité, de sainteté, de grâce dont l'Église est en fin de compte la demeure. Ainsi s'effectuent dans le monde de multiples rencontres entre foi et culture, foi et savoir, foi et civilisation.

Forme nouvelle de la mission

Au cours du 19^e siècle et durant la première moitié du 20^e, l'apostolat chrétien au plan temporel a été accompli, en grande partie, par le moyen d'organismes relevant, en dernier ressort, de la Hiérarchie. Dans le Québec, l'Église a fondé et dirigé tous les niveaux de la structure scolaire: l'université, le collège classique, l'école publique confessionnelle. Pour accomplir sa mission dans le domaine de l'éducation, on peut vraiment dire que durant cette période l'Église au Québec a choisi comme axe l'institution chrétienne. Par ce moyen, l'Église a accompli son action pastorale; elle a cherché à garantir l'authenticité des valeurs religieuses et la pratique du haut en bas de l'édifice scolaire. Dans notre société, conçue et structurée sur le modèle de la chrétienté, l'école chrétienne, insérée dans un large réseau d'institutions sociales et culturelles de même inspiration, n'a pas été sans porter des fruits remarquables. Mais la cohérence même de cet ensemble institutionnel a entraîné de lourdes difficultés sur lesquelles il n'est pas possible de s'arrêter ici. L'une des plus graves est une conception des relations entre l'Église et la société civile, entre l'Église et le monde qui a empoisonné l'atmosphère et qui pèse encore sur bien des esprits. Elle a aussi consolidé un état de cléricisme que Fernand Dumont a analysé dans son ouvrage: *Pour la Conversion de la pensée chrétienne*⁵ par une réflexion critique à la fois pertinente, objective et courageuse.

Depuis l'après-guerre, l'évolution de la société québécoise se précipite; elle ébranle tout l'édifice social, politique et culturel fondé sur l'unanimité d'une religion communément partagée. Avec les années, la cohérence de l'ensemble se désagrège; les idéaux de la société chrétienne sont en cours de liquidation. Dans l'ordre temporel qui lui est propre, la société civile tend à conquérir son entière autonomie par une restructuration de tous ses cadres et de ses institutions. La création du ministère de l'Éducation est un exemple. L'Église s'interroge sur l'opportunité et les fonctions des institutions chrétiennes œuvrant au plan civil et temporel, et directement affectées par les transformations sociales. Naguère, la

vague a transformé le syndicat; aujourd'hui, elle atteint l'école. Dans le domaine de l'éducation, l'Église est encore solidement implantée au cœur de la cité civile par ses institutions. Mais sur le plan institutionnel, le mouvement de retrait est commencé. Et parallèlement à ce mouvement s'amorce une action en profondeur inspirée du Concile et qu'il conviendrait d'accélérer. L'Église recueille peu à peu ses énergies, elle rassemble ses forces sur un approfondissement de ses tâches missionnaires et sur les sphères qui appartiennent proprement à sa vie. Au lieu de chercher à diriger ou à dominer l'École, l'Église va plutôt, me semble-t-il, déployer au sein de l'École des formes d'apostolat missionnaire qu'Elle a déjà exercées dans le passé et qu'Elle exerce dans le présent. Elle va tendre à animer de l'intérieur toutes les activités de l'éducation. Il est à prévoir que l'Église va offrir à l'avenir, au plan social et visible, un visage plus religieux que naguère.

**L'école confessionnelle
est une
institution chrétienne**

Si les vues du paragraphe précédent sont exactes, il en découle certaines conséquences concernant notre sujet qu'il est d'ores et déjà possible de prévoir.

1 — Les écoles publiques vont peu à peu prendre la place des institutions indépendantes catholiques, vg., les collèges classiques.

2 — Dans la province de Québec, à l'heure actuelle, l'école publique, aux niveaux élémentaire et secondaire, est en fait confessionnelle. Du point de vue qui nous occupe présentement, l'école publique confessionnelle a un caractère mixte, et elle tient de l'institution chrétienne dont elle possède quelques traits sociologiques et juridiques. Mais elle est mixte et elle relève d'une double autorité: des pouvoirs publics à certains égards et de l'autorité ecclésiastique à d'autres égards. Combien de temps l'école publique demeurera-t-elle confessionnelle? Combien de temps conservera-t-elle ce caractère mixte dont l'équilibre pourrait devenir instable? La poussée de l'évolution sociale ne cessera sûrement pas de s'exercer vers une autonomie toujours plus complète de la société civile et de ses institutions d'éducation. Dans la situation présente, il est tout au moins loisible d'énoncer l'hypothèse que dans des cas qui pourraient se répandre d'ici quelques années, l'Église soit amenée à remplir dans l'école publique sa vocation missionnaire par d'autres formes d'activité que la confessionnalité: soit par des institutions de type ecclésiastique (vg., les aumôneries), soit par l'action personnelle de chrétiens engagés, laïcs ou clercs, professeurs ou administrateurs à l'école et membres actifs de l'Église. En toute hypothèse, il n'est pas question pour l'Église de se retirer des domaines de l'éducation, mais d'y exercer l'action missionnaire sous des formes nouvelles mieux accordées aux orientations de la société civile, devenue démocratique, et, du point de vue religieux, devenue pluraliste.

3 — Il semble bien qu'à l'heure actuelle, la majorité des familles catholiques tient encore à conserver le caractère confessionnel de l'école publique. Mais le contenu doctrinal et l'esprit de la confessionnalité auraient intérêt à être repensés entièrement. Depuis Vatican II, la confessionnalité devrait éliminer les attitudes défensives qui sont un héritage de la Contre-Réforme; pensons à la discrimination religieuse, au repliement sur soi, à la méfiance à l'égard du monde; la confessionnalité devrait être révisée dans un esprit vraiment œcuménique. Il est arrivé par malheur, dans le passé, (et un passé encore présent parfois) que la confessionnalité a pris un caractère idéologique; des professeurs en ont usé comme d'un instrument d'endoctrinement avec le souci anxieux de christianiser à tout prix et hors de propos les matières profanes et le régime disciplinaire; cette tendance maladroite ne peut sûrement pas se réclamer de la parole du Seigneur d'aimer son prochain et de respecter les consciences; elle violait la recherche de la vérité, de la liberté et les démarches naturelles de l'intelligence, pervertissant ainsi une des fonctions essentielles de toute école.

La revision des contenus de la confessionnalité (commencée en réalité avec l'introduction du nouveau catéchisme au niveau élémentaire) et la transformation de son esprit en conformité avec les nouvelles orientations conciliaires⁶ sont d'autant plus nécessaires que le Québec est devenu un pays de structure pluraliste où sont appelés à coexister et à vivre en harmonie des groupes variés au point de vue ethnique, linguistique et religieux. Ceux qui ont la responsabilité de concevoir la confessionnalité pourraient penser à l'ajuster à l'objectif social de l'école, qui consiste à préparer le jeune catholique à vivre dans la société civile avec des concitoyens professant souvent une autre religion que la sienne. En outre, l'Église et le monde catholique doivent se préoccuper, comme d'un devoir de conscience inspiré par la foi et la charité, de la mise sur pied d'un secteur scolaire neutre, pleinement intégré à la structure scolaire de la Province.

III

RÉFLEXION CRITIQUE SUR LE COLLÈGE CLASSIQUE

ABORDONS MAINTENANT notre tâche principale. Elle consiste premièrement en une réflexion critique sur le collège classique, et, suivant une ligne d'horizon plus vaste, sur le rôle actuel de l'Église dans l'enseignement au Québec. Elle consiste en second lieu en une réflexion prospective sur les tâches de l'Église dans l'enseignement de demain.

**La critique est un devoir
de fidélité à l'Église***

Je commence par l'examen critique de la situation présente. Le *Vocabulaire philosophique* de Lalande distingue d'abord dans le langage courant "l'objection" et la "désapprobation". Le terme "critique" signifie en outre — et c'est en ce sens que le terme est employé dans ce document — "l'examen d'un principe ou

* Sur la fonction purifiante et positive de la critique dans l'Église, et sur les conditions salutaires de son exercice, cf. Hans Kung, *Concile et Retour à l'unité*, pp. 38-ss.; Congar, *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, pp. 231-356.

Dans les pages qui suivent, la présentation critique de certaines déficiences des collèges ne tend aucunement à amoindrir le mérite actuel d'institutions que je respecte. Les défaillances relevées ici sont dues en majeure partie au changement des circonstances historiques; la plupart des collèges en sont arrivés à cette situation sans même avoir élaboré une politique en ce sens; la fonction sociale des institutions a été modifiée sous la seule pression des circonstances extérieures. Il faut pourtant prendre conscience des changements survenus dans la société et qui affectent les institutions d'enseignement; il faut aussi démasquer les écueils. Comment éliminer les déficiences, si elles ne sont pas exprimées? Comment percevoir les impasses si elles ne sont pas décrites? Au nom de quels principes faudrait-il taire des défaillances dont souffrent un grand nombre de personnes qui en ont pris une conscience très vive?

Je reconnais, en outre, que, dans cette partie de mon essai, l'appréciation portée sur les collèges classiques n'aborde qu'un aspect de leur situation, celui de leurs déficiences. Une évaluation complète des collèges devrait tenir un compte fidèle du tableau de leurs valeurs, aussi réelles que leurs défaillances. Le bilan de l'ensemble n'est pas négatif; il appelle plutôt un renouveau en profondeur. Au crédit des collèges, on pourrait penser à l'équipement des laboratoires, à l'aménagement récent des bibliothèques, à l'élévation constante du niveau de compétence des personnels enseignants, aux transformations des programmes et des méthodes, à l'introduction des moyens audio-visuels, au rajeunissement de l'enseignement religieux. Plusieurs collèges ont été des foyers importants d'humanisme et de culture. L'immense effort de renouvellement accompli par les collèges durant les dernières années, et qui n'est pas toujours reconnu à sa valeur véritable par l'opinion publique, mérite la plus haute considération. La Fédération des Collèges classiques a rempli un rôle capital d'animation à ce propos. Plusieurs déficiences mentionnées au cours de ces analyses à propos des collèges proviennent du milieu social et guettent tout autant l'école publique. Raison de plus pour en prendre conscience sans réagir à la critique avec susceptibilité, mais avec une lucidité tranquille.

d'un fait, en vue de porter à son sujet un jugement d'appréciation". La critique, entendue en ce sens et faite dans un esprit de fidélité à la tradition, est un signe de vitalité dans l'Église et la condition préalable d'une action rénovatrice.

Les motifs du collège classique

Plusieurs motifs de nature diverse ont amené en Occident la naissance des institutions chrétiennes d'enseignement. Un grand nombre de ces raisons se retrouvent dans les fondations canadiennes. Un historien pourrait faire sur le sujet une recherche par un dépouillement méthodique de documents: chartes et annuaires des universités, allocutions d'ouverture de l'année scolaire, articles de périodiques. Je crois qu'on y trouverait des déclarations et des prises de position inspirées tour à tour par la coutume sociologique, les situations de fait, des vues doctrinales. La conjoncture historique y tiendrait en réalité une grande place.

Considérons un moment le niveau secondaire et collégial entendu en son sens traditionnel. Quels motifs officiels les clercs ont-ils attribué généralement au collège classique? Pour l'essentiel, ils se résument à ces énoncés: on a voulu créer un milieu de vie favorable à l'éclosion et au développement des vocations sacerdotales; on a voulu constituer un foyer éducatif homogène et protégé contre les influences de l'extérieur; on a voulu former des chrétiens équipés dans la foi et les vertus morales; on a voulu aider les croyants à faire l'unité de leur vie humaine et de leur vie surnaturelle; on a voulu exercer une suppléance durant une période où la société civile ne créait pas d'écoles au niveau secondaire et collégial; on a voulu baptiser toutes les réalités de la culture.

La lecture de ces motifs nous met en présence de l'inspiration qui a présidé durant la période de Chrétienté à la création des institutions chrétiennes. Dans la société chrétienne, c'est par le moyen d'institutions chrétiennes que l'Église a exercé son action pastorale; c'est par le truchement de l'école chrétienne qu'elle a cherché à former les élites en établissant des milieux de vie où l'on cherchait à unir foi et savoir, foi et culture. Mais il serait inexact de croire que l'unique source de l'école chrétienne se trouve dans le contenu du message révélé et dans la mission de l'Église; la forme institutionnelle qu'est le collège classique provient tout autant d'une rencontre de facteurs historiques étroitement liés aux tendances sociales et culturelles d'une époque. Il s'agit tout autant d'un fait historique que d'un fait ecclésial. Il n'y a pas lieu de s'étonner, le jour où s'affaiblit ou disparaît ce support historique, que le collège classique éprouve des difficultés à se maintenir. Il nous faut pousser jusqu'au bout l'affirmation: la forme institutionnelle que l'Église a adoptée en chrétienté pour accomplir sa mission dans les domaines de l'enseignement ne peut pas être revendiquée comme caractérisant un mode d'existence de l'Église exigé par la nature de celle-ci.⁷ L'Église n'est jamais liée par nature à des modes révolus de société; au contraire, son universalité éclate par ce fait que son message transcende les cultures et qu'elle survit à l'évolution des sociétés.

Le collège classique miné de l'intérieur

Hier les collèges classiques ont créé et maintenu une tradition de culture et exercé un leadership dans une société stable, homogène, moins complexe, mouvante et différenciée que celle d'aujourd'hui. Il me semble qu'il y a intérêt à se rappeler que les collèges et leurs traditions, leur style de vie, les programmes et les méthodes d'enseignement sont des formes particulières à l'âge humaniste et pré-scientifique; et qu'un bon nombre des problèmes qu'ils affrontent aujourd'hui tiennent à cet enracinement dans un passé qui se dissout lentement année par année et qui ne leur offre plus son support. Les problèmes d'adaptation sont devenus si radicaux qu'ils mettent en question les structures et la survie des

collèges. Et le temps est arrivé où l'Église n'y remplit plus, comme dans le passé, un rôle incontesté de seigneurie.

Que se passe-t-il ? Depuis la seconde guerre mondiale, notre société passe par une suite ininterrompue de transformations substantielles. Elle change de visage au point que les générations anciennes ne s'y reconnaissent plus. Des tendances nouvelles se font jour, s'affirment, s'imposent. Dans le tournant où nous sommes, une société nouvelle naît sous nos yeux, une nouvelle époque commence. Il serait bien inutile de combattre avec âpreté ce monde nouveau. Lorsque se déploient ainsi avec envergure des mouvements de civilisation à longue portée, il est prudent de les identifier, d'en reconnaître la direction et la profondeur, et surtout d'en tenir compte; ce serait le signe d'un utopisme non évangélique de négliger l'existence de ces événements à longue portée parmi les données directrices d'une politique de l'éducation qui se veut pastorale.

Or ces événements créent dans le domaine de l'école des besoins impérieux auxquels une politique réaliste doit accorder priorité et répondre avec promptitude. Il y a d'abord le phénomène de la masse croissante des effectifs scolaires, phénomène qui provoque brusquement une expansion rapide des établissements. Hier quelques institutions suffisaient à notre pays pour recevoir le nombre limité des jeunes qui se présentaient à l'inscription. Puis soudainement c'est la prolongation de la scolarité, l'augmentation en flèche des effectifs dans le secondaire public et indépendant, le développement du secteur technique et professionnel, l'accroissement de la population universitaire. Tout le monde sait aujourd'hui que cette expansion ne cessera pas avant un quart de siècle et davantage; mais les conséquences de toute nature découlant de cette expansion sont si nombreuses et si complexes qu'elles apparaissent à peine aux esprits les plus éveillés; et je ne parle pas de ceux qui, encore distraits par l'image d'un passé traditionnel, sont mal préparés à saisir l'ampleur du phénomène et enclins à en sous-estimer la portée.

La généralisation de l'enseignement est un phénomène lié à l'avènement de la civilisation technique; la société scientifique et industrielle est incapable de subvenir à ses besoins de subsistance et de développement sans un enseignement de masse; il lui faut des citoyens instruits, ayant accompli des études jusqu'à un niveau de 13e et de 14e année. A l'heure actuelle, le Canada n'a pas d'emploi à offrir aux personnes qui n'ont pas terminé onze ans de scolarité; demain, ce sera douze années, et après-demain, ce sera treize années. Pour répondre à cette demande croissante, la société doit prévoir la généralisation de l'enseignement à un niveau qui va s'élevant avec le progrès des connaissances professionnelles et techniques.

Le rôle accru de l'État

Or, dès qu'à un niveau donné, l'enseignement se généralise dans la société, l'État est contraint d'intervenir. Cette intervention, qui doit demeurer attentive sans doute à la liberté et aux droits des groupes ethniques, linguistiques et religieux, est exigée par le bien commun et elle porte sur des domaines précis: dans les domaines de l'organisation, de la coordination, du financement, l'État a des fonctions importantes à remplir. Il faut créer, équiper, organiser un vaste réseau d'écoles étalé sur le territoire habité de la Province; il faut l'entretenir et le développer rationnellement; il faut engager des crédits considérables; il faut, pour maintenir le réseau scolaire, un immense appareil de directions, de services d'information, de planification. Le régime ne peut fonctionner effectivement que s'il est encadré dans un système complexe et coûteux. L'État seul possède la vue d'ensemble, seul il dispose des ressources et des crédits pour entretenir cette machine gigantesque.

Dans la conjoncture présente, le ministère de l'Éducation prend en charge la totalité du niveau secondaire; la situation des écoles catholiques indépendantes et des collèges classiques en est profondément affectée. Ils deviennent en position de minorité. Le destin du collège classique sera désormais lié à celui de l'école publique; du réseau public viendront à l'avenir les orientations majeures de l'école secondaire: les normes, les programmes, les structures, les directives. Une conséquence importante en résulte: le leadership que le collège classique exerçait naguère sur tout le niveau secondaire, de façon exclusive jusqu'en 1950, et de façon déterminante jusqu'à la création du ministère, est désormais affaibli, voire en cours de disparition. Les pouvoirs publics, le ministère, les commissions scolaires régionales prennent la relève avec des moyens de grande envergure, des ressources financières considérables, un ensemble important de services pédagogiques et des instruments de prévision et de planification. Un nouveau système scolaire, centré sur l'école publique, est en voie de naître et de se développer; et il jouit de l'appui de la population.

La fonction publique de l'École

Cette situation présente un aspect complémentaire qui mérite de retenir notre attention à cause des valeurs positives qu'il contient, et qui sont appelées, semble-t-il, à s'affirmer davantage dans les années à venir. Depuis la dernière décennie, la distinction entre l'école indépendante (le collège classique) et l'école publique tend à s'atténuer progressivement au point qu'il est devenu difficile de produire des arguments convaincants à l'appui du collège indépendant ou privé. Il s'agit là d'une évolution de grande importance dans la relation école-société, perceptible depuis quatre ou cinq ans, et qui affecte le collège classique. La Commission Parent a reconnu la portée de ce courant de fond et ses recommandations pourraient bien accélérer l'évolution amorcée.

Sous l'action pressante des besoins de la société, les fonctions de l'école sont en train de changer; celle-ci perd quelques-uns des objectifs qu'elle poursuivait hier, et elle acquiert par le même mouvement des fonctions nouvelles, moins étendues mais plus centrées sur le champ de sa compétence. L'école devient l'instrument de la société civile destiné à atteindre les buts de bien commun (intégration sociale, formation culturelle, préparation professionnelle); elle poursuit ces buts sans mettre obstacle à la liberté des consciences dans le choix des valeurs, notamment des valeurs religieuses⁸. Je ne prétends pas que le processus soit arrivé à son terme dans les écoles de la Province, mais je crois que le processus est en cours et qu'il tend vers ce terme.

L'école est en train de perdre certaines fonctions, disions-nous. Dans le passé, l'école a assumé, à côté de ses fonctions traditionnelles d'instruire et de former, la responsabilité et la direction parfois quasi exclusive de la fonction éducatrice. Ainsi, pour ne donner qu'un exemple à titre d'illustration, elle tendait souvent à se charger de toute l'éducation religieuse des jeunes, en accord avec le consentement tacite des parents qui renonçaient à exercer leur responsabilité primordiale en cette matière, se substituant à l'initiative des parents et à la communauté ecclésiale. L'école perd actuellement le monopole éducatif. Dans la société contemporaine sont apparus d'autres instruments qui remplissent un rôle éducatif et qui déterminent les comportements des jeunes générations; ils remplissent un rôle que l'école et la famille assumaient de façon presque exclusive. Que l'on songe aux moyens de communication sociale (presse étudiante ou non, cinéma, radio, télévision), aux activités sociales, sportives, touristiques et à leur influence sur la mentalité et la conduite des jeunes (scoutisme, campisme, associations sportives, travail d'été, voyage de vacances). Ces moyens de grande envergure contribuent aujourd'hui à déterminer le comportement des jeunes, et

leur influence prévaut en bien des cas sur celle de l'école dans la formation des mentalités, des comportements, des attitudes, des manières de voir et de sentir, des appréciations courantes.

En même temps que se réduit le champ d'action de l'école, celle-ci concentre son effort sur les objectifs qui lui appartiennent en propre. La société contemporaine oblige l'école à définir de manière plus précise sa fonction publique, à s'ajuster avec plus de rigueur au plan civil et temporel. Elle devient l'instrument qui prépare les jeunes à vivre dans la société civilisée d'aujourd'hui, qui est scientifique, démocratique et pluraliste. L'École tend ainsi à concentrer ses ressources sur le domaine qui lui est propre, elle dirige ses efforts vers les buts du bien commun. Elle donne la formation culturelle; elle prépare à l'activité professionnelle; elle fournit la base des connaissances spécialisées et forme à l'éthique professionnelle; elle prépare les jeunes à s'insérer dans les diverses communautés de vie; et lorsqu'il s'agit des valeurs religieuses et des familles spirituelles, elle prépare les jeunes aux rencontres, aux échanges, au respect des consciences et des intérêts réciproques.

Une autre modification importante intervient dans le climat de l'école. Elle est en train de perdre son caractère idéologique. Cette tendance avait fait de l'école du 19^e siècle, en Europe et en Amérique, un milieu d'endoctrinement; le personnel y a souvent usé de moyens de pression, dans le but, selon les cas, de *christianiser* ou de *détourner de toute religion*. Dans les deux cas, il y a violation des consciences. On ne peut pas dire qu'aujourd'hui, en tous pays, l'école se soit entièrement affranchie de ces tendances pernicieuses; mais il est clair que la prédominance toujours plus accusée de la fonction publique de l'école va éliminer progressivement ces contenus arbitraires. Il en résultera une liberté et un respect toujours accrus accordés aux maîtres et aux élèves en ce qui concerne la détermination et l'expression de leurs options religieuses et spirituelles.

L'École, instrument de la société

Des conséquences à longue portée découlent de cette évolution en profondeur. Qu'il suffise dans le cadre de ce document d'en mentionner quelques-unes. La fonction scolaire, en se définissant de manière toujours plus précise comme un instrument de la société temporelle, rapproche toutes les écoles, qu'elles soient publiques ou indépendantes, qu'elles soient neutres ou confessionnelles; elle leur fournit un terrain commun d'entente et de collaboration. La situation des collèges classiques est profondément modifiée par le jeu de ce facteur. Si certains collèges classiques désirent subsister dans le contexte nouveau, il me semble que ce devrait être dans le but de contribuer, dans la mesure de leurs propres moyens, à perfectionner l'ensemble des structures scolaires de la Province en s'y insérant le plus étroitement possible; et, tout en conservant leurs traits originaux, de participer au caractère public de l'entreprise scolaire. Cette tendance se dessine déjà en quelques endroits de la Province où des collèges ont négocié, avec les commissions scolaires, diverses modalités de collaboration. L'ensemble des catholiques — enseignants, parents, associations, — doit se préoccuper dans un esprit œcuménique, de toutes les écoles fréquentées par des catholiques, et dans le Québec, la masse des élèves fréquente l'école publique; davantage, le monde catholique a le devoir de prendre en considération avec le plus grand soin le sentiment et les intérêts des divers groupements religieux et des neutres, de manière à ce que ces familles spirituelles soient pleinement satisfaites, dans la mesure où la société en possède les moyens. Le catholique ne peut plus se désintéresser de l'école de la nation à laquelle il appartient. Il doit voir à ce que l'école soit organisée pour répondre aux besoins de tous les jeunes, de tous les groupes spirituels.

Une pastorale nouvelle de l'École

Peut-être convient-il de signaler en passant quelques conséquences de cette nouvelle situation de l'école du point de vue pastoral, et notamment en ce qui concerne la confessionnalité. S'il était exact que le caractère public de l'école va aller s'accroissant à l'avenir, ainsi que sa fonction instrumentale de la société civile, il deviendra difficile de maintenir la confessionnalité dans sa conception actuelle, et peut-être la confessionnalité tout court. Il est important, à mon sens, d'étudier et de peser l'évolution de la nouvelle tendance scolaire, avec un grand soin et sans complexe, et d'en tirer paisiblement les conclusions. Il conviendrait d'aborder l'étude de la question en considérant bien le nouveau contexte social de l'école, ce qui modifie plusieurs données retenues dans la position traditionnelle du problème. L'école est devenue une pièce, et dont le rôle est amoindri en certains domaines, du contexte éducatif général. Cette situation appelle déjà une pastorale d'un type nouveau. D'ailleurs quelle influence peut exercer la confessionnalité dans ce nouveau contexte? Le rôle rempli par la confessionnalité ne le serait-il pas mieux par la communauté ecclésiale, cette communauté qui est vraiment le lieu de l'éducation spirituelle et surnaturelle? Il faut tout au moins changer le contenu doctrinal et l'orientation spirituelle de la confessionnalité, telle qu'elle est définie à l'heure actuelle.

Fins et moyens de l'éducation chrétienne

Il convient maintenant d'examiner un ensemble de motifs souvent invoqués pour solliciter le clergé de conserver la direction des collèges catholiques indépendants. Ces motifs se réfèrent tous à la nature de l'institution chrétienne. L'éducation chrétienne, rappelle-t-on, exige bien davantage qu'un cours de religion dispensé à raison de deux heures par semaine et donné sans rapport avec l'étude concurrente des matières profanes. Elle réclame davantage: une ambiance chrétienne imprégnant le climat de la communauté collégiale; l'étude des disciplines dans une perspective animée par la foi; un enseignement de la philosophie et de la religion favorisant la synthèse de la foi et de la culture.

Il y a intérêt à reprendre un à un ces points fondamentaux; l'analyse permet de saisir la portée des objectifs qu'ils expriment et de découvrir les difficultés parfois insurmontables que rencontrent les éducateurs des collèges lorsqu'ils cherchent à les atteindre.

Faisons une observation préalable. L'éducation chrétienne a pour but de former l'homme dans toutes ses dimensions, naturelle et surnaturelle. Ce point n'est pas en litige, et les fins de l'éducation, telles que définies par l'encyclique de Pie XI, *Divini Illius Magistri* expriment la pensée de l'Église sur le sujet. Il ne s'agit pas ici des fins de l'éducation, mais des moyens adoptés pour atteindre ces fins indiscutables. Le collège catholique, avec son climat, son univers culturel particulier, son enseignement religieux et philosophique repose sur la mise en œuvre d'un ensemble de moyens choisis parmi d'autres pour atteindre à des buts préalablement acceptés. Ces moyens, auxquels le clergé a donné sa préférence dans l'enseignement secondaire indépendant depuis 150 ans dans le Québec, sont relatifs et ils dépendent des circonstances et des ressources disponibles; ils présentent des avantages et des inconvénients; ils sont adaptés à certaines situations et contraires à d'autres. Il faut se demander si le collège catholique à direction cléricale (et même à direction laïque mais relevant en dernier ressort de l'Autorité ecclésiastique) ne ferait pas partie de l'héritage culturel reçu de la chrétienté et rattaché à un style de vie qui n'est plus tout à fait le nôtre, qui ne sera pas le nôtre dans le monde de demain. Ce qui est certain, c'est que les éducateurs rencontrent des difficultés toujours plus graves lorsqu'ils travaillent dans le cadre du collège classique, et ces difficultés ne dépendent pas toutes de la responsabilité des individus; en réalité, la plupart tiennent à l'évo-

lution de la société et à des facteurs d'une telle ampleur que les hommes ne conduisent pas à leur guise.

Le climat collégial

Examinons d'abord l'ambiance de la communauté collégiale. Quels principes, quelles circonstances ont inspiré la naissance de ces communautés collégiales ? De quels éléments sont-elles constituées ?

Il me semble qu'une bonne partie de l'activité déployée par l'Église dans l'enseignement au 19^e siècle et au début du 20^e, avait pour but de mettre sur pied des institutions placées sous sa direction. L'Église hiérarchique remplissait sa mission en fondant des œuvres sur lesquelles elle gardait la haute main et le contrôle administratif. Elle a ainsi créé des institutions d'enseignement, élaboré une politique, défini son statut et ses pouvoirs dans la société civile, réclamé de l'État des crédits pour le maintien d'établissements tous les jours plus coûteux (les frais de l'enseignement ne cessent de croître) et que les fonds privés ne réussissent plus à soutenir. Je laisse de côté la question épineuse, à peine effleurée plus haut, des risques de conflits entre l'Église et l'État, à une heure où ce dernier reprend en charge l'organisation de l'enseignement désormais poussée à une grande échelle; je m'en tiens pour le moment, à la dimension culturelle de la situation.

La politique de l'Église au 19^e siècle était une réalisation historique adaptée aux aspirations de la chrétienté occidentale, en harmonie avec la société homogène de l'époque. Le collège catholique offrait à l'adolescent, au jeune adulte, dans un milieu unifié qui était le miroir fidèle de la société où il était appelé à vivre, les biens de l'éducation, de la culture et de la foi; il lui permettait de faire, d'une manière vivante, l'expérience personnelle d'une synthèse entre foi et culture. Ce milieu homogène pouvait former une communauté vivante et jouir de l'autonomie culturelle.

Mais avec l'avènement de la société scientifique, évoluant vers la laïcité, vers le pluralisme des cultures et des croyances, on commence à sentir que le collège classique est une forme particulière d'éducation chrétienne; il tient par ses racines et sa constitution, à une époque qui s'éloigne un peu plus tous les jours. Le collège est demeuré un milieu plus ou moins fermé; on y vit entre gens qui partagent le même idéal, retranchés sur eux-mêmes, se suffisant à eux-mêmes, inattentifs aux courants qui pourtant transforment la société, la façonnent, et bouleversent les cadres anciens. Le collège risque de devenir une communauté marginale dans le monde. Un tel prisme empêche encore aujourd'hui beaucoup d'éducateurs de percevoir le monde tel qu'il est. Et la tentation qui pèse sur de bons esprits, captifs, inconscients de ce cadre, est celle du repliement sur soi.

Il peut arriver que des propos de cette nature tenus en présence de certains éducateurs des collèges classiques inspirent des réticences et reçoivent un accueil froid; ils risquent de heurter des convictions profondes et un dévouement insigne; ils peuvent même paraître injustes et attirer à ceux qui les tiennent des répliques où s'insinue de façon discrète une nuance de reproche.

Évidemment, cette évocation globale du collège classique traditionnel comme un milieu fermé est sommaire, et elle appelle des développements et des précisions. Il est possible de différencier les traits en poursuivant les analyses. Disons que la critique s'adresse en premier lieu à la structure de l'institution; elle concerne le milieu lui-même tout autant et bien davantage que les personnes qui y

enseignement. Il existe dans les collèges, à l'heure actuelle, d'excellents professeurs, d'excellents administrateurs, dont l'attitude à l'égard de l'évolution sociale est ouverte et accueillante. Mais la structure d'une institution joue un rôle capital dans le climat d'un milieu et ce dernier façonne toujours de quelque manière les personnes qui y vivent. Il faut une certaine force de caractère pour surmonter l'influence du milieu où l'on vit et dans lequel on baigne à longueur de journée. Les hommes sont plutôt portés à suivre les tendances du milieu où ils vivent et à s'identifier aux institutions; à l'heure actuelle, cette tendance conduit facilement à des méprises, alors que les institutions sont si profondément mises en question par la seule évolution des faits.

Le collège et l'évolution sociale

Il n'y a pas lieu de s'étonner des réticences mentionnées plus haut; elles sont suscitées par la nature même de la situation qu'il s'agit précisément de décrire et de dévoiler dans toutes ses dimensions. L'éducateur d'aujourd'hui est entraîné dans un mouvement de changements profonds dont les données nombreuses, complexes et souvent voilées ne sont pas toujours aisément perceptibles. On s'explique qu'elles échappent au regard de ceux qui vivent au sein de l'institution. La cohésion des cadres, la persistance du style de vie et des comportements traditionnels, le logement qui met à part et qui isole, autant de choses qui font écran et empêchent de percevoir avec netteté la rapidité et la profondeur des transformations survenues dans la société. Il est parfois nécessaire de sortir des cadres d'un milieu pour le comprendre; il faut abandonner ces cadres habituels de référence et adopter des cadres de référence inspirés de la société globale pour découvrir dans une perspective plus large la situation exacte de l'institution qu'est devenu le collège classique dans le Québec de 1965. C'est alors que se découvrent des aspects jusque-là ignorés parce que l'observateur n'était pas en position correcte pour les percevoir.

Milieu fermé, le collège l'est devenu sans y prendre garde, par la seule évolution des faits et sans politique concertée de la part des éducateurs. Le collège, créé comme signe de charité à la disposition de la collectivité nationale, devient un établissement au service d'une classe sociale particulière. Le nombre des professeurs laïcs s'accroît régulièrement depuis 15 ans et le personnel clérical devient minoritaire; mais rien n'est changé substantiellement dans les structures administratives et des malaises s'insèrent dans le personnel enseignant. À ses débuts, le collège classique est seul à occuper le champ du secondaire; aujourd'hui, il est en relation de concurrence avec d'autres institutions et avec le réseau public, et il doit s'adapter à cette nouvelle situation. Toutes ces constatations donnent à entendre que la tentation actuelle du collège comme institution indépendante est celle de demeurer trop à l'écart dans l'évolution rapide des faits et de pourvoir à ses propres adaptations à un rythme trop lent.

La création d'un collège catholique indépendant, ou son maintien, n'entraîne pas de soi le milieu fermé; pour échapper à cet écueil qui le menace toujours, surtout à une époque de socialisation rapide, il est possible, je le croirais, d'établir des conditions sur lesquelles je reviendrai dans la dernière partie de ce document. Bornons-nous ici à une observation qui concerne l'accueil défavorable que peuvent susciter nos critiques du milieu fermé chez certains éducateurs. Il me paraît très difficile pour nous, chrétiens clercs et laïcs, de découvrir, par un examen de conscience loyal et radical, toutes les dimensions, toutes les limites de nos comportements et de nos tendances, dont les racines plongent dans l'inconscient, à l'abri de nos regards les plus aigus et de nos intentions les plus ouvertes. Il nous est difficile de nous déprendre de nos vieilles habitudes de sentir et de penser; elles sont si profondément enracinées en nous, que pour être mises en

question, il faut que se produise dans la société des transformations d'une grande ampleur. Alors le vieil homme traditionnel se sent atteint dans ses fibres les plus intimes, il est remis en question, et il s'éveille et commence à ouvrir les yeux sur des zones de son être et de l'existence qu'il ne regardait que d'une attention distraite. C'est ce phénomène qui se passe de nos jours. Et l'Église en Concile en a pris conscience, Elle qui demande désormais aux catholiques d'approfondir ces dispositions qui s'appellent ouverture, écoute, accueil, présence amicale, dialogue, partage, témoignage. Toutes ces dispositions demandent de surmonter les inclinations faciles à l'isolement, au repliement sur soi, à la fermeture de conscience. Il est d'ordinaire prudent de se méfier des réflexes spontanés au durcissement devant des critiques de repliement sur soi-même. Jamais personne n'a fini d'apprendre à mieux communiquer, ni à mieux dialoguer, ni à mieux aimer; et en cela consiste l'œuvre principale d'un collègue catholique.

Mais il convient aussi de relever un autre aspect de la situation qui inquiète tout autant. Les courants d'idées contemporaines ont fait une brèche dans la muraille, ils pénètrent à grands flots dans le collège par la simple présence des adolescents déjà marqués par les traits de leur époque; ces courants font éclater l'état homogène de ces milieux, au su et au vu des éducateurs impuissants. Il arrive qu'on déplore cet état de choses. Il y a mieux à faire qu'à regretter ou à réagir par le durcissement; il y a à se demander la signification de cette entrée avec effraction du monde dans les collèges. À mon avis, il y a là une indication précieuse à retenir, un phénomène qui mérite une analyse. L'Église ne peut plus compter aujourd'hui sur la suffisance culturelle, naguère encore possible, pour maintenir des collèges catholiques indépendants. La politique de l'Église en éducation au 19^e siècle repose sur un postulat tacite: tout ce qui appartient au domaine de la culture et de l'éducation peut et doit être maintenu dans le sein de l'Église par le moyen d'institutions qu'elle dirige et administre elle-même. Ce programme n'est plus souhaitable, il n'est plus possible à l'Église dans le monde qui vient. Et les collèges catholiques indépendants que l'Église peut bien encore fonder de façon légitime, dans la société de l'avenir n'auront plus ce caractère d'autarcie culturelle qui était un trait distinctif (et positif) en terrain de chrétienté du collège de naguère.

L'éclatement culturel

Il est indispensable d'accorder une attention suffisante à cet aspect capital de la situation pour bien saisir la portée de ces observations. Les vastes domaines ouverts récemment à la culture ont pris une ampleur et une diversité foisonnantes, une exubérance fertile en idées et en inventions de toutes sortes; et ces domaines, ces disciplines nouvelles, ces sciences nouvellement nées affirment si franchement leur autonomie en face des croyances, des religions, des normes de l'ancien humanisme qu'ils n'accepteront plus d'être enfermés dans un cadre institutionnel relevant de l'Église et dirigé par elle. Nous sommes entrés dans l'âge atomique; époque où l'histoire atteint l'unité planétaire, du carrefour où se rencontrent les cultures les plus diverses; époque de l'industrialisation à l'échelle de la planète, époque de l'homme des masses et du collectif, de la planification des choses et des entreprises, de l'absence de Dieu, de l'angoisse et de la peur. Ces quelques traits montrent l'ampleur du tournant où nous sommes entrés; il y a là des développements dont la direction et le terme échappent à nos prévisions. Dans cette situation, il n'est plus possible au chrétien de vivre l'ensemble de sa vie culturelle dans un cadre qui porterait formellement l'empreinte de l'Église. Ce cadre n'existe pas, et l'Église ne peut pas l'inventer. L'Église est désormais située au cœur du monde, chargée de devenir la conscience du monde, d'accueillir ses interrogations angoissées, sinon d'y répondre.⁹ Elle doit surtout mettre

fin au divorce qui s'est produit graduellement depuis trois siècles entre Elle et le monde. Et le chrétien est appelé de plus en plus à fonder sa foi sur les ressources de sa vie personnelle et sur la communauté ecclésiale. Les tâches de l'Église dans le monde sont urgentes et lourdes; elles réclament une telle mise de fonds en énergies et en ressources humaines qu'Elle trouvera de moins en moins le moyen de maintenir et de diriger des établissements indépendants.

La pratique religieuse

Des questions concernant l'ambiance collégiale se rattachent au même ordre d'idées: ainsi la pratique religieuse des étudiants, notamment dans les classes de philosophie. Plusieurs finissants, souvent parmi les mieux doués, affirment qu'ils ont abandonné au collège la pratique religieuse, qu'ils éprouvent des difficultés à accepter la foi chrétienne et que la foi leur paraît un tissu de données absurdes ou puérides. Quelques-uns laissent entendre que le climat du milieu collégial n'est d'aucun secours pour affermir leur expérience religieuse; cet univers un peu confiné, disent-ils, n'est plus relié de façon organique aux conditions réelles de la vie quotidienne. Ils dénoncent aussi l'insistance mise sur l'autorité, l'intransigeance de certaines attitudes cléricales; une formation morale tatillonne, appuyée sur les impératifs du règlement et des formules officielles remplacent la lente et profonde conversion de la personne. Je ne veux pas exagérer la portée de ces déclarations faites par les étudiants du cours collégial; je sais aussi que des éducateurs d'expérience les trouvent outrancières; mais il serait imprudent de les négliger dans une appréciation de la pratique religieuse en milieu collégial. Il y a des signes de malaise dans la situation qui se dessine à la lecture de l'enquête du père J. J. Larivière.¹⁰ Sous des formules sans doute excessives, on serait bien avisé de chercher à découvrir et à identifier ce que veulent exprimer les formules employées: une défiance de certains éducateurs envers l'expérience intérieure et la tendance autoritaire de l'organisation cléricale du collège. Les deux traits réagissent réciproquement l'un sur l'autre.

Les conséquences de tout cela, c'est de comprimer les forces vives des individus et de la communauté collégiale, d'appauvrir l'expérience religieuse; c'est peut-être aussi de mal préparer aux conditions actuelles de la vie quotidienne les futurs adultes chrétiens en les acheminant par la vie en milieu clos et artificiel vers un monde pluraliste où se confrontent idées et tendances les plus diverses, les plus contradictoires; c'est peut-être aussi de développer un complexe d'anticléricalisme qui n'a pas toujours sa source dans la perversité des hommes ou la haine de Dieu. Certains éducateurs se satisfont peut-être trop facilement de former des chrétiens sociologiques que l'on perdra ensuite parce que de telles gens, pour n'avoir pas été confrontés avec la crise aiguë de notre époque, ni immunisés contre l'esprit du temps, finiront par ne plus tenir le coup.

L'enseignement des matières profanes

J'en viens au second point du programme des collèges classiques, ayant traité à l'enseignement des matières profanes et au vaste champ des données culturelles contemporaines. Il s'agit par ces enseignements d'initier les étudiants aux valeurs traditionnelles de l'humanisme, à l'expérience morale de l'humanité; de les initier à la connaissance du monde contemporain et au milieu culturel de notre époque. C'est là un but que poursuivent les collèges de tous les pays, quelle que soit leur allégeance religieuse ou leur état de neutralité déclarée. Par les disciplines profanes — littératures, histoire, sciences de l'homme et sciences de la nature — par les humanités et les arts libéraux, les étudiants sont confrontés avec les grandes idées éthiques transmises par la civilisation, avec le monde ondoyant et divers de l'expérience et du comportement humains. Cette connaissance est indispensable à la culture de l'esprit et du cœur; et elle doit être faite sur une base

large, couvrir les sphères des vérités et des valeurs; et lorsqu'il s'agit des idées, en littérature, en philosophie, en sciences de l'homme, elle doit être faite dans les ouvrages qui constituent les sources. Tout en poursuivant le même but d'information et de synthèse, les collèges catholiques et les collèges non-confessionnels sont exposés à des tentations de même nature. La tentation des collèges neutres est, de façon générale, de négliger l'héritage culturel occidental qui s'est développé entre l'Antiquité chrétienne et la Renaissance; celle des collèges catholiques, de sous-estimer les mouvements d'idées et de sentiments depuis les débuts de l'âge moderne. Brunsgvic présente un Pascal coupé de ses racines médiévales et Abel Lefranc dépeint Rabelais comme un incroyant contemporain. Tandis que le professeur de philosophie scolastique, comme ses manuels, est exposé à négliger Heidegger et Merleau-Ponty, à refuser le dialogue avec les philosophes modernes et à les abattre dans une suite de réfutations triomphantes. Les deux tentations, symétriquement inverses, relèvent du même mal; elles sont également perverses et appauvrissantes au point de vue de l'intégration culturelle, car elles ignorent des champs entiers de l'expérience et de la pensée occidentales. Une formation culturelle de bon aloi ne rejette pas les éléments valides dont le ferment est encore à l'œuvre dans le monde d'aujourd'hui. La foi d'ailleurs a besoin de la présence de tous ces éléments pour se comprendre elle-même et surtout pour se situer correctement dans les mouvements contemporains. La révolte de Camus (qui est souffrance causée par l'absurdité d'un monde cassé), la révolution de Malraux (la volonté de libérer l'homme des multiples aliénations qui le tiennent captif), l'humanisme athée de Sartre (dirigé davantage contre la croyance en Dieu que contre Dieu lui-même), la fraternité de Saint-Exupéry sont des forces obscures, des instincts confus qui travaillent souvent à notre insu dans le fond de notre cœur. L'écrivain, le poète, le philosophe ne font que prêter leur voix à des forces obscures qui dorment en nous, et qu'un geste, un événement de notre vie vient tout à coup réveiller. La culture consiste précisément à découvrir ces forces, à les éveiller, à les identifier pour s'immuniser contre leur influence occulte. Un programme culturel qui poursuit comme objectif la synthèse de la foi vécue au plan de l'expérience et de la culture humaine, qui, elle aussi, est une expérience, ne saurait, sans se renier, négliger ou comprimer ces forces vives à l'œuvre dans les jeunes avant même leur entrée en classe.

Les insuffisances de l'enseignement religieux

Dans les collèges classiques, les éducateurs comptent beaucoup sur l'influence de l'enseignement religieux et de la philosophie pour favoriser la synthèse des connaissances et la croissance harmonieuse de la personnalité. Je ne parlerai pas de la philosophie dite "thomiste", naguère mise au programme des années terminales des collèges par la faculté des Arts, cette question m'entraînerait trop loin. Retenons toutefois qu'un renouveau plein d'espoir s'accomplit en plusieurs collèges. Mais il convient de s'arrêter un instant sur l'enseignement religieux; sur la rationalisation de la doctrine présentée, dépouillée de toute saveur spirituelle et inattentive à l'expérience humaine des étudiants; ceci du moins jusqu'à un passé récent. L'enseignement religieux que j'ai connu durant mes années de collégien avait réussi cette prouesse peu commune de tarir la sève juteuse de l'évangile et la fraîcheur vivifiante de la Parole de Dieu qui s'adresse au cœur.

Je sais que des progrès ont été accomplis en ce domaine. Depuis quelques années se produit un renouvellement en profondeur; les professeurs formés à des méthodes nouvelles repensent l'enseignement religieux, et non seulement ses méthodes et la présentation du message, mais aussi bien son contenu. Au lieu de transmettre un savoir rationnel, on commence à s'attacher davantage à un enseignement qui soit une nourriture pour le cœur et l'esprit, on revient vers la formation religieuse, vers l'initiative chrétienne, grâce à laquelle l'expérience vitale est

atteinte et transformée; et cela sans sacrifier ni l'intégrité ni l'intelligence du message.

En dépit de ces progrès incontestables, il faut bien convenir que nous ne sommes pas très avancés. Les jeunes marqués par les courants d'idées de notre époque et sensibilisés d'emblée aux tendances de la civilisation d'aujourd'hui, sont beaucoup plus exigeants que leurs aînés en matière de religion. Ils se posent des questions que nos générations ne se posaient pas alors qu'elles étaient aux études. Les questions soulevées par les sciences contemporaines sont aussi plus complexes et elles sont inédites; à première vue, la foi en la Révélation divine ne paraît pas toujours conciliable avec les données de la science. Et si cette apparence persiste et s'impose à plusieurs esprits de bonne volonté, peut-être les hommes d'Église portent-ils une large part de responsabilité dans la situation. Je crois qu'à l'heure actuelle, beaucoup d'éducateurs chrétiens ne sont pas prêts à répondre aux questions nouvelles posées par la science ni par la nouvelle éthique sociale; et les torts ne sont pas toujours du côté de ceux qui abandonnent la foi et l'Église.

Étienne Gilson, dans l'un de ses ouvrages,¹¹ raconte les mésaventures de la crise moderniste en France; il tente d'évaluer la part des responsabilités et il attribue les effets les plus nocifs de la crise à un manque de philosophie et de théologie. "Voilà la plaie de cette époque troublée; une vérité que ses gardiens ont perdue. Ils s'étonnent que d'autres refusent de la voir, mais ils montrent autre chose à la place et ils ne savent plus eux-mêmes où elle est. Autant que je peux aujourd'hui comprendre le désordre moderniste en philosophie, il fut d'abord cela. Nous aurions été moins nombreux dans l'erreur si les aînés qui eussent dû être nos guides avaient eu plus complètement raison".

Enseignement religieux et culture

Je ne soutiens pas que nos professeurs de religion ou de théologie sont des gardiens qui ont perdu la vérité, ni qu'ils manquent de doctrine; je sais au contraire qu'ils en ont une, à la fois rationnelle et orthodoxe. Mais plusieurs d'entre eux sont facilement enclins à considérer comme définitivement reçues des positions et des habitudes théologiques inspirées d'une tradition récente et à la mémoire courte, comme les Pères conciliaires l'ont découvert. La grande tradition théologique, celle qui anima les Pères de l'Église et les grands scolastiques, n'est connue que dans des fragments; elle n'est pas exploitée dans sa richesse, sa diversité, sa puissance inventive. Je crois aussi que plusieurs de ces professeurs, méfiants à l'endroit du monde nouveau, figés parfois sur une défensive sans sympathie, manquent d'une information suffisante sur les courants de la culture contemporaine et sur les questions qu'elle pose à la conscience des croyants versés dans les disciplines scientifiques, ou tout simplement imprégnés par le climat du monde actuel. Comment alors peuvent-ils instruire, guider ceux qui, plongés dans cette ambiance du monde contemporain, au cœur d'une situation où Dieu nous a tous placés, vivent cette crise de façon permanente ?

Je n'ai pas non plus l'intention de déplacer les responsabilités. Les sciences contemporaines débordent facilement de leur champ d'étude et établissent des conclusions qui dépassent visiblement leurs prémisses; elles entretiennent ainsi des confusions et des erreurs, et ceux qui les soutiennent en sont pour une part responsables. Mais nous sommes trop enclins, nous les prêtres, à oublier une responsabilité d'un autre ordre qui pèse sur nos épaules; nous qui permettons que la vérité soit souvent ignorée, travestie ou méconnue par notre propre routine et paresse, par une négligence trop fréquente de l'étude, de la réflexion et de la recherche, et par une sorte d'insouciance à l'endroit des courants d'idées du monde

contemporain. Peut-être ne sommes-nous pas assez avertis de cette responsabilité qui pèse sur nous. A mon sens, il y a là une des tâches les plus importantes et les plus urgentes qui sollicitent la diligence du clergé de l'Église canadienne dans les milieux de l'enseignement.

Conclusions des analyses critiques

Au terme de cette analyse critique sur la situation présente des collèges classiques, et avant d'aborder la réflexion prospective, il y a intérêt à dégager quelques conclusions.

Par ses origines et sa constitution, le collège classique se rattache à la famille des institutions chrétiennes, dont il est une variété. Il est une fondation appropriée aux besoins et au style de vie de la société chrétienne et aux modalités de l'action missionnaire de l'Église en chrétienté. S'il subsiste comme collège catholique indépendant dans la société pluraliste, il est tenu de procéder à une adaptation en profondeur, peut-être à un changement de structure, pour répondre à une situation entièrement nouvelle sans commune mesure avec le passé même récent et pour répondre aussi à une socialisation de la vie collective et de l'école elle-même.

La fonction publique du collège classique va s'accroissant sans cesse depuis quinze ans. Il en résulte un rapprochement constant entre l'institution indépendante et l'école publique, entraînée elle-même à amplifier sa fonction sociale. L'École tout entière, qu'elle relève dans sa gestion d'un organisme privé ou public, ne cesse d'accroître constamment son caractère public et social. Elle devient un instrument au service de la personne et de la société, des personnes dans la société.

Le collège classique, considéré dans sa volonté de maintenir un milieu de vie homogène et dans ses buts de culture générale, est débordé par l'évolution des événements et des idées. Dans notre monde socialisé, il risque d'être emprisonné dans ce dilemme. Il maintient son climat homogène et il court le risque de devenir un milieu fermé à l'abri mais séparé du monde. Ou il opte pour l'ouverture au monde et son unité interne pourrait bien se dissoudre. Dans les dernières années, le collège a fait des efforts considérables pour élargir son espace culturel en introduisant le régime des options; il tend à perdre par cette politique son unité de naguère, à la fois au point de vue culturel et au point de vue de l'homogénéité du milieu.

Depuis que le support sociologique lui fait défaut, surtout dans les milieux urbains, le collège répond plus difficilement à ses objectifs, pourtant fondamentaux, de formation chrétienne. Malgré la direction ecclésiastique de la plupart des institutions, le caractère chrétien du collège, envisagé comme milieu de vie, va s'atténuant. Une proportion croissante des étudiants cessent la pratique religieuse dans les hautes classes ou à la sortie du collège.

A cause du jeu combiné de plusieurs facteurs décisifs (expansion de l'enseignement public, nouvelles orientations spirituelles de l'Église, ampleur des tâches pastorales dans les milieux d'enseignement à tous les niveaux), il y a lieu de prévoir une réduction progressive (en chiffres absolus et relatifs) des clercs dans la direction des collèges et dans l'enseignement. Dans un proche avenir, les tâches pastorales exigeront un nombre croissant de prêtres.

Le rôle des chrétiens laïcs dans l'enseignement indépendant et public prend une importance capitale depuis quelques années. Ce qui exige des chrétiens laïcs

un approfondissement de leur foi vécue au sein du monde, et des prêtres une participation plus intense à la formation spirituelle des laïcs. Cette action personnelle devrait s'accomplir dans le dialogue véritable, éveillé de la conscience et de la foi, sans intolérance et respectueux des libertés, dans une amitié sans supériorité.

La prédominance des clercs dans l'enseignement indépendant et la direction ecclésiastique des collèges classiques a maintenu dans le passé un style particulier de formation chrétienne, appuyée en grande partie sur la cohésion de l'institution comme milieu de vie et sur les méthodes autoritaires. Les directeurs spirituels des collèges ont tenté ces dernières années un rajeunissement des formules de pastorale; mais ces expériences innovatrices et fécondes demeurent encore à l'état fragmentaire et dispersé. Il y a lieu, me semble-t-il, de reprendre les données à la base, de mettre sur pied une étude méthodique et sérieuse et de concevoir une pastorale renouvelée des milieux de l'enseignement. Il faudrait que la pastorale tente de ranimer spirituellement ces milieux, qu'elle atteigne l'intime des personnes d'une manière vitale, qu'elle y développe des communautés de croyants.

Ces réflexions critiques permettent de situer les données du problème à un niveau plus profond qu'au départ. Mettre en question l'institution chrétienne dans l'enseignement ne signifie nullement le retrait pur et simple de l'Église des domaines de l'éducation. Bien au contraire, l'Église a le devoir d'être présente à l'École plus que jamais, à cause du rôle capital de l'École dans la société de demain. Il s'agit plutôt pour l'Église et le monde catholique de se détacher de constructions liées à la chrétienté d'hier et d'inventer des voies nouvelles appropriées à la société pluraliste de demain.

IV

LES TÂCHES DE L'AVENIR

ABORDONS MAINTENANT le second thème de ce document: une réflexion prospective (c'est-à-dire orientée vers l'avenir et en référence avec l'évolution du monde) sur les tâches de l'Église et du monde catholique dans l'enseignement de demain.

Nous pourrions nous poser les questions de la façon suivante:

1. — Quelle importance vont prendre les secteurs de l'enseignement dans la société de demain? L'Église est appelée à tenir compte des secteurs-clés d'une société dans le choix de son activité pastorale (sans s'y limiter, bien entendu).

2. — Quels sont les besoins, et partant les tâches, intellectuels et pastoraux réclamés par les transformations de la culture et de la société, et par les conditions actuelles et futures de l'enseignement?

3. — En regard des besoins et des tâches, est-il possible d'imaginer par quelles voies l'Église comme institution officielle ou le chrétien, clerc et laïc, en tant qu'individu, sont appelés à porter le témoignage du Christ dans ces milieux de vie, d'étude et de recherche? Comment y accomplir la mission éducative de l'Église? En particulier, l'institution chrétienne (le collège classique) a-t-elle encore un rôle à remplir dans ce contexte nouveau; et si la réponse était affirmative, à quelles conditions?

L'enseignement, un secteur-clé de la société

A la première question une réponse rapide suffira. Les statistiques des récentes années ont familiarisé l'opinion publique avec le phénomène de l'explosion scolaire. Le Rapport Parent prévoit que d'ici quelques années 25 instituts d'environ 2000 à 3000 élèves chacun seront indispensables pour absorber la vague montante des effectifs. Combien de prêtres seront mis à leur disposition en vue des tâches pastorales ? avec quelle qualité de préparation ? avec quelle compétence ? Les grandes universités françaises de Montréal et de Québec compteront bientôt sur leurs campus respectifs plus de 20000 étudiants. Voilà des paroisses de large taille. A Montréal, les étudiants ont à leur disposition les services de quatre aumôniers, à temps complet, assistés du concours occasionnel de quelques prêtres. Une seconde université française sera bientôt fondée à Montréal; elle deviendra importante dans un court délai, au moins numériquement par le nombre de ses étudiants et professeurs. Les diverses régions de la Province vont réclamer bientôt l'ouverture de centres universitaires, groupant eux aussi de larges effectifs d'étudiants. Et je n'insiste pas sur la formation des régionales qui réunissent de grands effectifs d'élèves, et dans lesquelles se posent déjà des problèmes de pastorale.

Inutile d'y insister, tous nous connaissons les chiffres, les statistiques pour les avoir lus cent fois. Mais avons-nous bien pris conscience des conséquences sociales et culturelles de cette situation inédite parmi nous ? avons-nous mesuré l'impact immense sur la mentalité, sur le sens religieux, sur la pratique religieuse, de cette importante population formée à l'école et à l'université ? Nous sommes loin, je ne dis pas de prévoir avec une vue distincte, mais de nous attendre au changement de mentalité qui découle des transformations sociales et d'une expansion des classes instruites; cette expansion commence à peine, une sérieuse crise religieuse monte à l'horizon, et plusieurs prêtres refusent de la constater. Nous sommes loin aussi de soupçonner l'ampleur, la nouveauté, les exigences en recherche, en temps d'étude et de réflexion exigés par les tâches qui sont déjà imposées à l'Église à cause de ces transformations sociales et culturelles; à la fois dans les divers secteurs des activités humaines, et dans les domaines spécifiques de l'enseignement (qui nous concernent dans cette réflexion) qui est devenu la clef du monde de demain.

Les besoins et les tâches

La seconde question a trait aux besoins et aux tâches. Il existe des rapports étroits entre les deux. Les tâches pastorales et intellectuelles que l'Église est appelée à remplir dans l'enseignement sont déterminées en partie par le contenu du message révélé, et en partie par la nature des besoins spirituels de notre époque. Il est très important de connaître ces besoins, car l'orientation des activités missionnaires en dépend. Or dans les domaines de l'enseignement, la plupart des problèmes que rencontrent les croyants proviennent des rapports inédits entre foi et culture, entre foi et pensée contemporaine; ces questions surgissent dans la conscience des croyants à partir d'un affrontement nouveau entre les données de la foi et les tendances de la civilisation contemporaine dans toutes les sphères des activités humaines.

Confrontation foi et monde

Avec l'avènement de l'âge scientifique et industriel, l'humanité passe par une mutation prodigieuse, et notre pays est entraîné dans ce courant planétaire. Le monde est parvenu à un tournant capital de son histoire; la tentation majeure qui nous menace n'est pas de surestimer ce tournant, mais de le sous-estimer. Les transformations qui s'opèrent sous nos yeux ne bouleversent pas seulement le visage extérieur de la société et les genres de vie; elles atteignent l'homme en son être le plus intime. L'homme change son comportement, ses manières de voir et de sentir, ses appréciations sur les choses et les êtres; il n'éprouve plus l'existence

de la même manière que ses proches ancêtres; il n'a plus la même attitude devant la nature, la société et le prochain. Veut-on des exemples de ces changements? En voici quelques-uns choisis parmi des centaines que nous pourrions relever. L'homme d'aujourd'hui ne se sent plus assujéti aux forces de la nature; il les domine, il en dispose et les met à son service; il a augmenté la productivité et multiplié la consommation, et il vit dans un bien-être et un confort de loin supérieurs à ceux qu'ont connus ses ancêtres; il est devenu exigeant sur le choix de sa profession; il a augmenté ses périodes de loisir et il désire les employer selon ses goûts; il recherche la culture intellectuelle et artistique; il veut prolonger sa scolarité jusqu'à un niveau supérieur. Ce niveau de vie plus élevé développe chez nos contemporains le sens de l'activité, le goût de l'initiative, l'esprit critique, l'autonomie du jugement, la curiosité intellectuelle. L'homme s'est affranchi du fatras de superstitions absurdes qui ont pesé dans le passé sur son esprit et qui se sont mêlées à sa foi pour la corrompre. L'homme voyage et il s'informe; il découvre l'incroyable diversité des coutumes, des genres de vie, des croyances, des cultures, des comportements; il acquiert ainsi le sens du relatif et de l'infinie diversité des hommes; il aspire davantage à la liberté et au respect des consciences. Il n'est pas surprenant que des changements tout aussi considérables surviennent dans la sphère de la sensibilité religieuse, dans les comportements chrétiens, car la foi s'incarne chez les individus dans le tissu de leur être et se nourrit de leur comportement.

Foi et langage d'aujourd'hui

Or il arrive que des hommes d'Église, des clercs, qui ne sont pas assez conscients de ces transformations, présentent encore le contenu de la foi avec le langage d'autrefois, dans des perspectives antérieures à cette révolution culturelle. Le message apparaît alors périmé et vieilli, dépassé par le monde actuel. Il arrive aussi que certains clercs et laïcs, prisonniers de la mentalité de l'âge ancien, tiennent à des institutions sans doute vénérables mais inadaptées au monde actuel. Ces divergences font naître un divorce entre le monde et l'Église, ou mieux entre la civilisation contemporaine et des institutions chrétiennes périmées. Le monde chrétien passe par une crise religieuse, c'est un lieu commun de le constater; les ouvrages sur le sujet ne se comptent plus.

La crise religieuse atteint les Canadiens français tout autant que les peuples européens. Il était courant au lendemain de la guerre d'entendre des prêtres déclarer que les Canadiens échapperaient au mouvement de déchristianisation qui gagnait la France, la Belgique, l'Allemagne. Il nous arrive encore d'entendre des jugements analogues portés sur la Province par rapport à Montréal. Ces jugements, ou mieux cette mentalité, dénote une ignorance profonde des facteurs à l'œuvre dans la civilisation occidentale. La crise de foi chez les chrétiens est étroitement liée au développement de la civilisation scientifique et technique et aux changements de mentalité et de comportement dont elle est la source. La déchristianisation menace toutes les anciennes chrétientés. Non pas que foi et science, foi et technique soient incompatibles; le divorce se produit au niveau des mentalités et des préjugés, au niveau des attachements sentimentaux. Après la Révolution française et la disparition de l'Ancien régime, combien de temps a-t-il fallu aux catholiques français pour accepter les renversements sociaux, politiques et économiques subséquents à la Révolution? Je pense à l'introduction des libertés démocratiques, à l'émancipation des classes ouvrières, à la liberté religieuse; et cela en dépit de toutes les encycliques des papes depuis Léon XIII.

Ce qu'il importe de comprendre pour tous ceux qui ont une responsabilité dans l'activité missionnaire de l'Église du XXe siècle, c'est que dans la trame de l'existence concrète, celle de tous les jours, la sensibilité religieuse et la vie de

foi, les réactions spontanées ou réfléchies au message révélé et à son contenu moral sont bien différentes dans une population illettrée à 95% et dans une société où la scolarisation est prolongée.

La pensée moderne comme interrogation radicale

Les problèmes les plus importants qui se posent dans la vie religieuse des chrétiens d'aujourd'hui sont des problèmes de foi.¹² Chez les croyants eux-mêmes, la foi a perdu le caractère du "tout naturel" ou de "l'allant de soi" comme le dit Gabriel Marcel. Pour les croyants eux-mêmes la foi fait problème. Ce qui hier était chez les Canadiens le fait d'une acceptation simple et sans problème est aujourd'hui le fait d'une conscience réfléchie, personnelle et libre. Même des prêtres, des religieux que je connais n'échappent pas à cette interrogation fondamentale qui met en question leur engagement et leur vie personnelle. Tous ceux qui s'occupent de la jeunesse savent d'expérience le grand nombre de jeunes gens de moins de 20 ans qui, venant de milieux très chrétiens, n'acceptent plus ce qu'on leur dit au cours de religion, posent à propos de certains articles de foi des difficultés auxquelles nous n'aurions jamais songé quand nous avions le même âge. A l'heure actuelle, dans les cercles religieux, ce sont les points fondamentaux de la foi qui semblent intéresser le plus les fidèles.

Quand on compare la problématique religieuse du XXe siècle avec celle du passé, on constate deux choses: elle s'est généralisée car elle s'étend de plus en plus aux couches populaires; et elle est devenue plus radicale, c'est-à-dire qu'elle va jusqu'aux racines de la foi chrétienne et elle met en question le sens même de la foi.

Ce que l'homme du XXe siècle met en question, ce n'est pas tant tel ou tel article de foi (l'existence de l'enfer, la divinité de Jésus-Christ, la Providence), c'est la signification même de la foi, le caractère surnaturel du christianisme, en somme la réalité de la Révélation. La révélation chrétienne et l'Église prennent-elles vraiment leur origine dans une série d'interventions de Dieu accomplies au cours et au cœur de l'histoire de l'humanité, ou la foi chrétienne est-elle une projection de la conscience, un produit de l'esprit humain, comme les mythologies égyptiennes ou gréco-latines? Le Christ est-il un génie religieux semblable à Confucius ou à Bouddha, ou est-il réellement le Dieu vivant fait homme et en qui nous adorons et reconnaissons l'unique Sauveur?

Contestation de l'Église

Un autre facteur important de la crise religieuse chez les catholiques provient du comportement de l'Église, de ce qu'elle dit d'elle-même, du témoignage qu'elle porte sur elle ou contre elle, du visage qu'elle présente au monde, de sa présence au monde ou de son divorce avec le monde, du dialogue ou de l'absence de dialogue. Aujourd'hui, la foi entretient un rapport étroit avec la vie de l'Église, le contenu de la foi est lié plus étroitement que naguère au comportement de l'Église. Ce point se vérifie pour les catholiques, mais tout autant pour les chrétiens des autres églises que celle de Rome et pour les incroyants; on juge le christianisme sur le visage de l'Église plus que sur le contenu de la Révélation. C'est pourquoi le schéma XIII est si important; les rapports entre l'Église et le monde sont au centre du Concile, et au cœur de la réforme de l'Église.¹³

Purification de la foi

Il est possible de tirer deux conclusions à partir de ces brèves indications sur la situation religieuse et culturelle du monde contemporain:

1. — Il apparaît assez rapidement à l'analyse que la mise en question de la foi chez nos contemporains est étroitement liée au mouvement de la civilisation. Ce lien entre la foi du chrétien d'aujourd'hui et son intégration au monde est de

la plus haute importance pour l'avenir de la vie chrétienne dans notre Province. L'homme du XXe siècle n'est pas de mauvaise foi, ni relâché dans sa conscience morale, ni déformé par l'esprit scientifique. Dans la société en évolution, il est confronté avec un renversement des valeurs culturelles, économiques et sociales qui pose à sa vie de foi des questions fondamentales. Pour l'homme du XXe siècle, la foi n'a plus l'évidence facile qu'elle avait pour l'homme du moyen-âge. Il est moins question d'une décadence de la foi que d'une crise de croissance qui peut conduire, soit à l'incroyance, soit à un approfondissement d'une foi plus authentique et plus réfléchie. Les théologiens, les pasteurs ont le devoir d'étudier cette situation pour la bien comprendre et pour guider correctement les fidèles qui passent par ces difficultés.

2. — Comme il s'agit d'une rencontre entre foi et culture, entre foi et connaissance, le domaine de l'enseignement, et notamment de l'enseignement supérieur et collégial, est le lieu privilégié de l'affrontement. Étudiants et professeurs sont exposés, plus que toutes les autres catégories sociales, à rencontrer et à éprouver ces difficultés. Et l'Église devrait tout mettre en œuvre pour assurer sa présence dans les milieux universitaires en consacrant ses efforts pour répondre aux difficultés particulières que nous définissons ici. Ces tâches sont difficiles; elles demanderont beaucoup de recherches, de réflexions, d'échanges. Et ce travail de réflexion doit être accompli par des prêtres et des laïcs qui se seront consacrés à la vie intellectuelle, et qui la connaissent par une longue expérience personnelle, pour l'avoir menée eux-mêmes et avoir connu de l'intérieur ses exigences, ses interrogations, ses joies, et parfois sa solitude.

V

LES FORMES DE LA MISSION

NOUS POUVONS EN VENIR maintenant à la dernière question, sans doute la plus importante posée dans ce document. En considération des besoins spirituels de notre époque, et des problèmes qui surgissent dans les milieux enseignants, quelles formes l'activité missionnaire de l'Église devrait-elle adopter? Comment l'Église peut-elle exercer sa fonction éducative dans les milieux enseignants?

Ce serait dépasser le but de ce document de travail d'étudier toutes les formes concevables ou possibles que l'activité éducative de l'Église pourrait prendre en milieux enseignants. Bien des formes d'activité missionnaire naîtront avec l'expérience et la réflexion. Qu'il suffise ici de proposer quelques types d'activité.*

L'institution catholique indépendante

L'institution catholique indépendante est l'une des formes par lesquelles l'Église peut accomplir sa fonction éducative. Cela signifie, dans la société québécoise de 1965, le maintien du collège classique, (disons plus exactement, d'un certain nombre de collèges classiques), appelé toutefois à subir des transformations profondes pour s'ajuster aux nouvelles structures scolaires exigées par l'évolution sociale et proposées par le Rapport Parent. Il me paraît légitime que cette institution subsiste; des parents catholiques le réclament à l'heure présente. Considéré au point de vue religieux, ce type d'institution offre incontestablement des avantages, au niveau secondaire ou à celui de l'institut. Le collège catholique

* Sur la confessionnalité, je ne fournis dans ce document que des indications. Cette question demanderait, pour être correctement traitée, une étude étendue et méthodique des divers aspects du sujet.

offre un milieu de vie où il est possible de favoriser une éducation ouverte de la conscience et de la liberté et de transmettre une culture d'inspiration chrétienne. La communauté collégiale, dans la mesure où elle parviendra à conserver de la cohésion, dans la mesure où son influence ne s'imposera pas par contrainte mais s'exercera par mode de persuasion, assure aux jeunes catholiques de bonnes conditions de croissance; elle aide à développer les attitudes de l'homme chrétien, selon les exigences de la foi qui doit pénétrer toutes les expériences de la vie humaine.

Mais il serait naïf de se bercer d'illusions au sujet des collèges classiques: la volonté de les maintenir ne suffira pas à les conserver, ni la vigilance, ni une guerre de principes. Si nos réflexions critiques sont exactes, c'est la pression des faits et l'évolution sociale qui altèrent depuis 20 ans l'institution indépendante. La plupart des difficultés éprouvées à l'heure actuelle par les collèges proviennent des transformations de la société. Le personnel des collèges n'a pas pris une conscience assez vive de l'ampleur des changements. Les collèges ont fini par projeter dans les esprits une image équivoque de leur nature, de leurs fonctions, et de leur insertion dans les structures scolaires de la Province. C'est pourquoi il est important de définir correctement le statut et les fonctions du collège catholique indépendant et de le situer dans l'ensemble des structures de l'école dans la société et dans l'Église. Sans descendre jusque dans les détails techniques, ni chercher à couvrir tous les aspects des relations de l'école catholique indépendante à la société, essayons de dégager quelques lignes maîtresses. Les collèges catholiques indépendants devraient être situés et définis dans leur statut et leurs fonctions:

Par rapport à l'école indépendante ou privée non-confessionnelle

Les notions d'école indépendante et d'école catholique ne se recouvrent pas. Il existe des écoles indépendantes qui ne sont pas catholiques; et dans la Province, l'école publique est habituellement confessionnelle. Sans doute les deux écoles, indépendante et catholique, poursuivent toutes les deux des buts éducatifs et ces finalités fondamentales les rapprochent; mais elles se distinguent à d'autres égards. L'école indépendante ou privée, se tient en marge de l'école publique; elle pourvoit généralement aux intérêts et aux besoins d'un groupe dans la société, ou d'une classe sociale, d'une classe souvent privilégiée, qui désire pour ses enfants un style d'éducation conforme à ses traditions de culture et de comportement. Le personnel enseignant et administratif de cette école, les parents qui leur confient leurs enfants, ne se préoccupent que de loin des conditions de l'école publique, de l'amélioration des structures scolaires du pays où ils vivent; ils ont plutôt tendance à s'en détacher; ils soutiennent l'école indépendante — ils soutiennent leur école — parce qu'ils sont insatisfaits du climat, du niveau, de la médiocrité de l'école publique.

Par contre, lorsque l'Église, une congrégation religieuse, ou un groupe de catholiques créent une école indépendante, ils poursuivent des objectifs religieux et sociaux; en vertu de l'appel évangélique à la charité qui est au principe de leur mission, ils peuvent difficilement se donner pour but de favoriser une classe sociale particulière, — à moins qu'elle ne soit déshéritée —; ils devraient plutôt chercher à contribuer à l'édification du système scolaire de leur pays, et à collaborer au caractère public de l'entreprise scolaire au sein de la nation. Tel est le sens de l'initiative scolaire catholique: concourir, pour sa part et en union avec l'ensemble des enseignants, au progrès des structures scolaires du pays. Je reviendrai sur ce point plus loin en le précisant. L'Église a toute liberté de fonder un collège catholique indépendant; l'institution réunira les deux traits d'être catholique et indépendante; mais les raisons d'être catholique de ce collège l'emporteront en définitive sur les raisons d'être indépendant; le statut d'indépendance

devrait être conçu comme un service (et non comme un privilège) au bénéfice de toute la communauté nationale, et en particulier, du système scolaire considéré en son ensemble. Cette attitude catholique amènera les éducateurs du collège à se préoccuper de toute l'entreprise scolaire de leur pays et à y collaborer comme des membres actifs.

Par rapport à l'autorité ecclésiastique

Les collèges classiques dirigés par le clergé diocésain ou par une congrégation religieuse relèvent en dernière analyse de l'Autorité ecclésiastique. Mais dans la société d'aujourd'hui, alors que la société civile a acquis son autonomie vis-à-vis de l'Église, on peut fort bien concevoir qu'un groupe de chrétiens laïcs fonde et dirige un collège catholique qui ne relève pas de l'Autorité ecclésiastique. La Hiérarchie y déterminerait le contenu de l'enseignement religieux, ainsi que les conditions dans lesquelles se donne un enseignement chrétien; elle pourrait aussi intervenir sur toute question où l'intégrité de la foi et de la morale serait mise en péril; encore que le rôle de l'Église est beaucoup plus d'animer, de stimuler, d'orienter que d'exercer des contrôles négatifs. Mais les modalités de l'enseignement, la conception des programmes, le choix des méthodes, les orientations concrètes au point de vue spirituel et pédagogique, la manière de réaliser les objectifs religieux et culturels du collège appartiennent en dernière analyse au personnel de l'établissement. Même dans les institutions à direction cléricale (clergé diocésain, congrégation religieuse), l'autonomie de l'ordre culturel conseille de laisser aux enseignants et au personnel administratif une grande liberté de conception et d'exécution. Il faut bien reconnaître que dans le passé, l'Autorité ecclésiastique n'a pas toujours suffisamment respecté dans ses propres institutions l'autonomie culturelle ni la libre expression des points de vue, sans lesquelles un établissement scolaire ne mérite même pas le nom d'école.

Par rapport aux objec- tifs religieux de l'institution et à la mission de l'Église

On demandera à ces institutions de prendre au sérieux les exigences de la foi et de la mission dans le monde d'aujourd'hui. Cette proposition risque de soulever des équivoques que je tiens à dissiper. Un large courant d'opinion publique fait grief — et non sans motif — aux collèges classiques d'avoir enseigné une religion de sécurité frileuse, méfiante à l'égard du monde, sourde à ses attentes, ignorante de ses valeurs les plus précieuses; une religion de refuge hors du monde, faite d'exercices de piété, d'un contrôle minutieux des lectures, de soumission servile à l'Autorité religieuse, de formalisme tatillon, d'une intransigeance incapable d'écouter et de dialoguer. Cette tendance religieuse a donné des consciences fermées et a discrédité le christianisme auprès du monde moderne. On peut remarquer en passant que ces griefs s'étendent aussi à l'école publique confessionnelle: les chrétiens laïcs qui ont le courage d'exprimer leurs vues sur le sujet ne mâchent pas leurs termes; ils redoutent que cette spiritualité du sous-développement ne jette dans la société de demain des inadaptés, démunis de la qualité d'âme requise pour entendre les requêtes du monde en cours de transformation rapide et les orientations de l'Église en concile, soucieuse de comprendre le langage du monde.

La véritable formation religieuse — et, par voie de conséquence, l'attitude confessionnelle renouvelée — sera axée sur la double et inséparable fidélité au monde et à l'Église; ses objectifs seront définis à partir des orientations conciliaires: la conversion du cœur et de l'esprit sous l'action de la Parole de Dieu, le sens de la communauté ecclésiale chez les fidèles et chez ceux qui détiennent l'autorité, la participation active des laïcs à la vie de l'Église, la connaissance réciproque et fraternelle des chrétiens des autres églises, le dialogue avec les incroyants, membres comme nous de la famille humaine, l'engagement dans les tâches de la société civile et la prise en charge des problèmes du monde actuel,

mettant fin au divorce de l'Église et du monde; le sens de la liberté religieuse et le respect de la conscience d'autrui.¹⁴

En somme, afin de participer à la rénovation de l'Église, et pour former des chrétiens qui répondent à cette rénovation et qui soient aptes à l'accomplir (mouvement biblique, réforme liturgique, catéchèse, apostolat des laïcs, spiritualité du mariage, nouvelles formes de vie religieuse, doctrine et activité de l'Église en matière sociale, œcuménisme), les collèges classiques doivent, eux aussi et autant que chaque fidèle ou groupe de fidèles, se convertir, se transformer, acquérir le sens du dialogue et de la liberté, formuler à nouveau, de façon très nette, les objectifs de la formation religieuse; ils sont appelés en ce sens à expliciter leurs virtualités missionnaires. Il leur faut à tout prix éviter de devenir des forteresses retranchées derrière l'obstacle de leurs privilèges, ou des citadelles érigées sur des mécanismes de défense contre le monde moderne. Un collège catholique est une conscience ouverte sur le monde (comprenant le monde et aidant le monde à mieux se comprendre lui-même, contribuant, dans la ligne de la mission ecclésiale, à une explication du monde, de son évolution, de sa finalité); il aura foi dans l'action du Saint-Esprit dans le monde; il formera une communauté culturelle vivante, capable d'assimiler les changements sociaux, collaborant à l'élaboration de la culture, au développement social et économique de la Province de Québec. Un dernier point capital pour réaliser ce programme: ces collèges devraient être axés sur la communauté des enseignants et des étudiants qui les constitue, et non pas établis sur des structures d'autorité, toujours comprimantes pour la conscience des personnes et appauvrissantes de l'expression culturelle.

Par rapport à l'école publique, catholique ou non

Le collège catholique ne peut pas dans la société actuelle se présenter en opposition ni même en rivalité avec l'école publique, qu'elle soit confessionnelle ou neutre; au contraire, il a le devoir de collaborer avec elle (il serait sans doute difficile de le faire si l'école publique était hostile au christianisme) à une époque où le caractère social des institutions d'enseignement rapproche les écoles de toute allégeance et suggère d'inventer des formes de coexistence (l'esprit chrétien peut dans ces convergences exprimer ses contenus de justice, de charité, de respect des consciences). Cela veut dire qu'il importe pour les catholiques de rechercher toutes les formes possibles de collaboration avec les chrétiens des diverses Églises, avec les juifs, et les neutres pour travailler à l'œuvre commune d'éducation; toutes les familles spirituelles dans un même pays sont appelées à poursuivre ensemble l'œuvre d'éducation en vue d'édifier la cité humaine au sein de laquelle tous auront à se rencontrer et à coopérer.

La pression idéologique, si forte sur l'éducation en Europe au 19^e siècle, et qui a contribué à l'expansion d'une école laïque (au sens idéologique du terme) dirigée et animée par l'État, tend à diminuer dans la société contemporaine, confrontée avec des problèmes concrets d'organisation et de planification, si vastes et si impérieux que les idéologies n'ont plus le temps de fleurir à l'aise dans les bureaux des fonctionnaires. Cette pression laïque et hostile à l'Église mettait par contre-coup l'école catholique en état de siège; les catholiques ont ainsi développé une attitude confessionnelle de type défensif et sectaire où le dogmatisme religieux le plus étroit donnait la réplique à l'endoctrinement anti-clérical. Dans ce climat de combat et d'hostilité, la vie de foi, bloquée par une animosité entretenue et sans référence au monde, s'étiolait dans le repliement sur soi.

Les idéologies, chrétiennes ou non, ont la vie dure; mais elles régressent; et l'évolution des mentalités rend désormais possibles des formes de rencontre et

de coexistence entre des groupes linguistiques et religieux. D'autre part, les Églises entrent dans une période œcuménique. Il me semble que le temps est venu pour le monde catholique de concevoir les structures scolaires de notre Province en termes d'éducation et de perfectionnement pédagogique plutôt qu'en termes de climat religieux; l'école est un instrument de formation de l'individu à la vie en société et au développement de la société elle-même; le développement de la société repose sur la valeur de chaque personne et sur son aptitude à communiquer avec autrui dans la liberté et le respect des consciences. Le message de foi incline le catholique dans cette direction: il inspire à chacun la promotion du bien commun et la paix entre les hommes. Soyons précis: le catholique, en vertu des indications les plus religieuses de sa conscience, a des responsabilités à l'égard de l'école publique de son pays; en vertu des commandements mêmes de sa foi, il ne peut pas borner son ambition à vouloir que l'école publique fréquentée par les catholiques, soit confessionnelle. L'école, considérée dans ses finalités propres, a des buts sociaux à poursuivre qui sont plus fondamentaux que la confessionnalité, et qui doivent tout autant, sinon davantage, faire l'objet de la sollicitude des catholiques. Ces derniers, au nom de leur foi, doivent se soucier que cette école publique, fréquentée par la majorité des jeunes de leur pays, soit compétente, intégrée à la société, assurée d'une législation juste, pourvue de moyens financiers suffisants, munie d'un personnel enseignant de haute compétence professionnelle et morale. Le catholique, précisément parce qu'il est catholique, a le devoir de se préoccuper de la qualité humaine de l'école; car c'est la qualité spécifique de l'école, considérée dans ses fins de formation de base et de préparation professionnelle, qui permet à l'adolescent et au jeune adulte (chrétien, juif, incroyant) de développer les facultés qui sont en germe chez lui, et grâce à cela, de mieux vivre sa vie morale et spirituelle. Les finalités éducatives et sociales de l'école rejoignent les préoccupations majeures de l'Église et du monde catholique; lorsque ces derniers créent des écoles, ils se donnent pour tâche de contribuer à améliorer l'ensemble du système scolaire dans une société donnée. L'école catholique indépendante ne peut donc pas se poser en rupture ou en opposition avec l'école publique.*

Cette attitude de dialogue devrait conduire le collège catholique indépendant à prendre des engagements précis avec l'école publique. Ces engagements peuvent s'orienter en des directions diverses. Indiquons-en quelques-unes: formes de collaboration avec les commissions scolaires et les écoles, mise en commun des ressources, échanges de professeurs, participation aux activités de recherche dans les secteurs psychologiques, pédagogiques et didactiques. Mais l'école indépendante devrait aller plus loin: grâce à sa liberté académique et administrative, elle possède le loisir de tenter des expériences pédagogiques, de s'engager sur

* Ce dernier point est très important, et je suis enclin à croire qu'il n'est pas encore perçu avec la netteté suffisante par la plupart des personnes engagées dans la situation. L'urgence des préoccupations du moment explique que, dans le personnel des collèges classiques, beaucoup n'ont pas la liberté d'esprit nécessaire pour regarder au-delà des problèmes immédiats: une assistance financière qui permettrait la survie des institutions, et des garanties de liberté qui assureraient au collège catholique son caractère propre. En réalité, ce qui est mis en question par la création du ministère de l'Éducation et par l'évolution profonde de la société, est d'une tout autre ampleur: ce sont les rapports entre l'État et les établissements indépendants (catholiques ou non), entre le réseau de l'école publique et les collèges catholiques indépendants. Une certaine conception de l'école libre est devenue insoutenable dans le monde actuel, et elle doit être abandonnée; la place de l'école catholique libre dans la société civile (tendant au Québec vers l'acquisition d'un statut d'autonomie croissante, et cela affecte nécessairement l'École tout entière) n'est plus la même. Les récentes orientations conciliaires engagent les catholiques à entrer dans cette voie.

des voies audacieuses et nouvelles, par exemple, dans l'ordre de l'école active et de la dynamique des groupes scolaires; expériences qui seront probablement moins faciles à tenter et à poursuivre dans le réseau public où l'ampleur de la machine administrative entraîne des délais et une espèce d'uniformisation qui sera difficile à surmonter malgré tous les espoirs de la Commission Parent. Si l'école indépendante s'engageait résolument sur une voie novatrice, elle s'imposerait par son prestige à la nation et elle apporterait un support appréciable à l'école publique.

Il ne me paraît pas sage, à l'heure actuelle, d'abolir le collège indépendant. Les problèmes à résoudre sont trop complexes, les caractères des individus trop divers, nos connaissances psychologiques trop réduites, nos moyens pédagogiques trop rudimentaires pour que la Province prenne le risque de mettre aujourd'hui "tous ses œufs dans le même panier". L'humanité n'a pas intérêt à élever tous ses membres dans le même moule; mais devant les incertitudes du monde de demain, cette raison vaut plus que jamais. C'est pourquoi l'État aurait avantage à respecter l'originalité de l'école indépendante, là où elle existe. Il devrait proposer à l'école indépendante des formes de collaboration avec le réseau public qui soient souples et diversifiées selon les besoins des régions, pourvu que le bien commun soit sauf et que les finances de la Province le permettent. Je reconnais que ces formes souples de collaboration exigent un esprit qui ne soit pas trop cartésien et l'existence d'un climat de confiance et de liberté entre l'État et l'École. Elles demandent enfin une attitude cordiale de dialogue qu'il n'est pas facile à personne d'acquérir, et que le ministère doit apprendre à pratiquer avec un zèle égal à celui qu'il déploie si volontiers lorsqu'il exhorte les éducateurs.

Par rapport aux institutions ecclésiastiques

Sur le plan ecclésial, le collège catholique indépendant doit reconnaître son caractère relatif. Il est une création de la société chrétienne à laquelle il a rendu de grands services; il n'est pas sûr encore qu'il soit appelé à jouer un rôle clé aussi important dans la société pluraliste; il faut bien convenir qu'il y poursuit sa carrière *non sans difficultés*. Il doit aussi reconnaître les limites missionnaires de son rayonnement spirituel: il ne représente qu'une des formes que peut prendre l'action missionnaire de l'Église dans l'enseignement; il n'exprime qu'une partie de l'activité missionnaire de l'Église. Ainsi il ne saurait avoir la prétention de se suffire au plan religieux et tendre à se substituer à d'autres institutions telles que la paroisse ou l'Action catholique. Il devrait être soucieux de l'insertion de ses élèves dans les communautés chrétiennes. Il convient de reprendre ici ce qui a été affirmé plus haut: il n'y a pas identité entre l'école catholique et la mission éducative de l'Église qui s'exprime par des voies et des formes très variées et aussi souples que la vie.

Par rapport aux pouvoirs publics

L'État européen du 19^e siècle a une tendance à faire de l'école nationale un instrument idéologique, ce qui l'a amené à s'ingérer de façon indue dans les orientations spirituelles de l'école. Au cours des dernières décennies, la généralisation des études a conduit l'ensemble de la jeunesse dans les salles de cours. Cet afflux de la population a libéré l'école des contenus artificiels qu'on y avait ajoutés et qui en réalité contraignaient les consciences et violaient la liberté personnelle la plus intime qui est à l'œuvre dans les démarches de la connaissance. La généralisation de l'enseignement, malgré le nivellement qui accompagne ce phénomène de masse, attire l'attention sur les diversités intellectuelles des individus; elle réclame sûrement une meilleure compréhension, un accueil plus actif des diverses familles religieuses et spirituelles; elle oblige à repenser le rôle d'intégration au milieu humain que l'école remplit.

Devant cette situation inédite, l'État contemporain est obligé d'intervenir dans des domaines assez larges; mais en même temps il doit reconnaître les limites de son intervention; celle-ci doit être limitée dans tous les domaines des valeurs qui engagent la personne, et notamment dans le domaine des valeurs de liberté et de conscience, et dans les domaines de la culture. Le Rapport Parent recommande qu'une grande part de liberté et d'invention soit laissée aux équipes enseignantes des écoles; le premier règlement du ministère de l'Éducation a retenu cette recommandation. Nous voyons ainsi apparaître dans le Québec un style nouveau de relations entre le ministère et les équipes de professeurs, un style de relations où la liberté personnelle mieux respectée que naguère, pourrait favoriser le collège catholique indépendant. D'autre part, les nécessités de la coordination et les impératifs du financement exigent un contrôle des pouvoirs publics plus rigoureux que par le passé sur le collège catholique indépendant. Ces contrôles réclamés d'ailleurs par le bien commun, obligeront les collèges à faire une évaluation plus précise de leurs ressources et de leur capacité. Ici encore il s'agit pour les écoles catholiques indépendantes d'agir en esprit de collaboration avec le ministère.

L'université catholique

En prolongeant les vues précédentes selon les mêmes lignes de perspective, on pourrait aborder l'étude de l'université catholique, des universités catholiques de langue française au Québec. On serait amené à se poser des questions fondamentales. Nos universités, au point de vue institutionnel, appartiennent à la même famille que les collèges classiques; ce sont des institutions chrétiennes, inspirées par le souci qu'a eu l'Église en période de chrétienté de christianiser l'enseignement à tous ses niveaux. Elles furent et elles sont encore (au moins pour deux d'entre elles) à prédominance cléricale. Les laïcs ne devraient-ils pas y remplir, au moins de façon habituelle, les hautes fonctions administratives? Nos universités ne devraient-elles pas tendre à devenir des corporations publiques, ainsi que leurs fonctions les y appellent? Les chartes pontificales sont-elles pour l'Église le moyen le mieux adapté à l'accomplissement de la mission? Je me borne à poser des questions; l'institution universitaire pose certains problèmes analogues à ceux des collèges classiques, mais dans un contexte beaucoup plus complexe, et le cadre de ce document ne permet pas d'en aborder l'étude.

Les aumôneries

On pourrait penser à l'établissement d'aumôneries bien équipées dans les instituts, les centres universitaires et les grandes universités. D'ici quelques années, ces institutions vont grouper des milliers de jeunes gens et de professeurs qui seront tous plus ou moins aux prises avec les problèmes religieux et culturels dont j'ai tenté de décrire plus haut l'acuité croissante pour la conscience des croyants.

Il conviendrait de toucher l'ensemble de ces étudiants et de ces professeurs; il faudrait leur offrir une image de la vie chrétienne qui réponde réellement à leurs aspirations et à leurs interrogations. Il importe de ne pas passer à côté de leurs problèmes en leur offrant des demi-solutions et des réponses vagues, dont l'évidence facile saute aux yeux, mais qui en réalité sont déloyales parce qu'elles éludent les données véritables de la situation. Il faut élaborer une pastorale du milieu universitaire, pastorale qui n'existe pas encore parmi nous, et dont l'élaboration coûtera de longs efforts de recherche, de réflexion et d'expérience en commun.

Serait-il permis d'imaginer, sans verser outre mesure dans l'utopie, que ces aumôneries seraient largement pourvues d'un personnel compétent de prêtres et de laïques, formés par de sérieuses études de liturgie, de pastorale, de théologie.

Quelques-uns de ces hommes devraient aussi avoir reçu une solide formation dans l'une ou l'autre des disciplines profanes: littérature, psychologie, sociologie, histoire, biologie. Il n'est pas contre-indiqué pour un pasteur de connaître le langage de ceux à qui il s'adresse et d'être en fraternité avec ses partenaires dans le dialogue.

Il faut bien convenir que pour annoncer la Parole de Dieu avec compétence dans les milieux intellectuels, même le prêtre théologien doit être versé dans les disciplines profanes; il nous faut des théologiens qui soient aussi versés en sociologie, en philosophie, en économie, en histoire, en littérature. En outre, ces prêtres, appelés à remplir une tâche pastorale auprès d'une communauté intellectuelle, doivent eux-mêmes être profondément engagés dans la vie intellectuelle. Il est inutile, il serait prétentieux de vouloir porter un témoignage valide dans un milieu dont on ignore les données internes, dont on ne partage pas fraternellement les joies et les épreuves, les angoisses et les exaltations. Le simple fait de célébrer la messe et de réciter le bréviaire n'aurait jamais fait de Teilhard de Chardin le géant qu'il a été, ni le témoin de la foi qu'il est devenu depuis que ses œuvres font le tour de la terre et nourrissent les intellectuels de toute croyance. Il fut un savant et un homme de Dieu, un pasteur au sens ecclésial de ce mot. De cette manière, nous avons le plus grand besoin de théologiens-scientifiques, de théologiens-sociologues, de théologiens-psychologues; et c'est sur les campus universitaires que ce besoin se fait sentir le plus cruellement.

Je verrais bien, situé sur le campus, un édifice consacré aux services de l'aumônerie, et contenant les bureaux du personnel, des salles d'accueil pour étudiants et professeurs, des salles de séminaire et de travaux en équipe, des salles de conférence, une ou deux chapelles, une bibliothèque de bonne dimension et une librairie spécialisée dans les disciplines religieuses.

Il ne me paraît pas suffisant que les services d'aumônerie se limitent à des rencontres individuelles ou à la célébration de la messe dominicale; il ne suffit pas non plus d'y organiser des mouvements d'action catholique, des retraites annuelles ou d'autres cadres d'activités. Pour structurer leur foi, les chrétiens recherchent à l'heure actuelle une participation plus intense à l'Église. Il me paraîtrait souhaitable que les aumôneries deviennent de véritables communautés ecclésiales, un milieu de vie où puissent se mouvoir et s'épanouir l'expérience personnelle des chrétiens rassemblés, approfondissant entre eux leur foi, leur espérance et leur charité pour porter au monde ce témoignage. Sans doute le christianisme s'insère dans la liberté et la conscience de l'individu à qui il révèle l'existence en lui de profondeurs insoupçonnées et une ouverture sur la vie divine. Mais en même temps, la foi est donnée par Dieu dans la communauté et pour la communauté, et elle n'est vécue pleinement qu'en milieu ecclésial. Il est clair, même à un profane, que nos universités, toutes catholiques qu'elles soient en vertu de leur statut juridique, sont des milieux culturels, où la foi rencontre autant d'obstacles que de stimulants. L'aumônerie aurait intérêt à reconstituer au sein de l'université un milieu ecclésial, une communauté chrétienne d'ailleurs ouverte et ventilée. Autrement la vie de foi risque de s'amenuiser en une vue tout intellectuelle du message évangélique, exposée à dépérir parce qu'elle oublie les énergies les plus vives de la personne, celles qui viennent du cœur (au sens biblique de ce terme) et de la conscience, des rencontres et de l'amitié, des échanges et du dialogue.

Ce foyer spirituel accueillerait les professeurs et les étudiants catholiques; mais aussi les étudiants protestants et juifs, les étudiants de toute religion et les

incroyants. Il pourrait devenir un centre œcuménique, un foyer de rencontres et de rapprochements.

Si je suis enclin à accorder aux fonctions et aux services de l'aumônerie une grande importance, c'est à cause de l'ampleur de la crise religieuse qui se dessine lentement au Québec, et de l'enjeu qui y est engagé. L'ampleur: la crise atteint à l'heure actuelle presque tous les étudiants. L'enjeu: la foi est sérieusement ébranlée chez les intellectuels et dans une grande partie de la classe dirigeante, c'est-à-dire dans les classes qui sont en train de façonner toutes les institutions nouvelles de la province et de créer l'ambiance où bientôt baignera le peuple en son entier. Devant cette puissante marée montante de transformations sociales et culturelles, le seul maintien des institutions catholiques indépendantes me semble un moyen inadéquat et insuffisant. L'Église doit offrir un visage rajeuni et plus authentique; elle est appelée à intensifier son caractère missionnaire et à créer des institutions plus spécifiquement dirigées vers l'action missionnaire.

Je verrais bien qu'un certain nombre des édifices appartenant aux collèges actuels soient, en partie ou au complet, réservés aux services des aumôneries et aux tâches de pastorale tels que je viens de les décrire. Je pense notamment aux édifices situés dans le voisinage d'une université, d'un centre universitaire ou d'un éventuel institut; il est possible de prévoir que la plupart de ces institutions pourraient bien perdre tout caractère confessionnel, de fait ou de droit.

Les facultés de Théologie

Il importe de dire un mot concernant le rôle capital et très actuel des facultés de Théologie dans la mission éducative que l'Église est appelée à exercer dans le monde contemporain. Car pour accomplir correctement et en plénitude la mission apostolique de l'Église, le théologien est nécessaire. La théologie anime de l'intérieur l'exercice de la mission, en éducation comme en tout autre domaine. Les éducateurs chrétiens, les pasteurs, les aumôniers des écoles et des universités, les professeurs de religion, les spécialistes en tous domaines ont besoin des recherches et de la réflexion du théologien. Elles leur permettent d'approfondir la connaissance de la Parole de Dieu et de la mission que l'Église exerce dans le monde. D'autre part, le théologien a besoin du pasteur, du spécialiste dans les disciplines profanes pour pénétrer le sens actuel de la Parole révélée et pour élaborer la science théologique dans les catégories de la pensée contemporaine. Il convient donc de penser à des échanges entre théologiens et professeurs des disciplines profanes, entre théologiens et pasteurs, entre théologiens et éducateurs. Un échange occasionnel, par manière de consultation en cas de difficultés doctrinales ne suffit pas. Il faut viser à un régime d'échanges habituels, à une recherche en commun par la conversation, dans un cadre de structure dialogale.

Il y a lieu de signaler certaines anomalies qui existent en ce domaine. Il existe dans la province d'excellents professeurs dans les sciences sacrées et des théologiens compétents; mais ils enseignent en milieux fermés; ils sont isolés et dispersés dans les séminaires et les scolasticats; et leur action n'atteint pas les milieux académiques et les disciplines profanes qui recevraient un immense enrichissement intellectuel de ces contacts des sciences sacrées. À l'heure actuelle, les théologiens ne remplissent qu'un certain nombre de leurs fonctions; leurs activités, dans un grand nombre de cas, se bornent à former les candidats au sacerdoce. D'autre part, les Instituts de sciences religieuses n'atteignent que les futurs professeurs de religion dans les écoles élémentaires et secondaires. Il existe un enseignement religieux ouvert à l'ensemble des étudiants universitaires.

Mais ces activités, encore qu'elles soient importantes et indispensables, sont loin de couvrir tous les domaines où la présence de la théologie serait nécessaire. Des tâches capitales ne sont pas remplies. Aucun cours, aucune forme d'enseignement n'est présentée aux professeurs pour leur offrir la culture théologique; notre pays aurait besoin de théologiens laïques; la recherche théologique existe, mais elle se situe au plan international et elle n'atteint, dans notre milieu, que de rares initiés et spécialistes. La recherche ne porte pas toujours sur les problèmes du jour qui demandent une solution rapide, à cause des situations concrètes d'urgence (je pense à la confessionnalité), et nous sommes contraints de nous rabattre sur des positions routinières ou politiques, ou sur des compromis boiteux, discutés trop rapidement en séance de comité, par défaut de recherche et de réflexion faites par des équipes de personnes compétentes.

L'une des raisons des insuffisances en cette matière, tient à mon sens, à la situation particulière faite aux facultés de Théologie sur le campus des universités. Elles existent, mais en milieu fermé, consacrées aux fonctions mentionnées plus haut et elles demeurent sans relation, sans échange avec les autres facultés; à cet égard, tout se passe comme si elles n'existaient pas. Sur le campus universitaire, la théologie est pratiquement absente. Cette absence de la théologie dans la vie universitaire, où convergent les apports de tous les savoirs humains réunis et concertants, appauvrit l'ensemble de la culture, et elle appauvrit la théologie elle-même, privée du contact stimulant des recherches profanes et condamnée à une sorte de rumination de ses produits en vase clos.¹⁵ Sans la présence agissante d'une faculté de Théologie sur le campus, l'enseignement supérieur est privé de sa dimension religieuse. Et la culture sans la clé religieuse qui permet de l'interpréter, risque de devenir incompréhensible à ceux qui ont mission de la comprendre et de la transmettre. Jacques Maritain a écrit à ce sujet:¹⁶

“Les problèmes et les controverses théologiques ont imprégné le développement entier de la culture et de la civilisation occidentale, et sont encore à l'œuvre dans ses profondeurs, de telle sorte que celui qui prendrait le parti de les ignorer serait foncièrement incapable de comprendre son propre temps et la signification de ses conflits internes. Ainsi démuné, il serait comme un enfant barbare et désarmé, errant parmi l'incompréhensible bizarrerie des arbres, des fontaines, des statues, des jardins, des ruines et des édifices encore en construction du vieux parc de la civilisation. L'Histoire intellectuelle et politique des XVIe siècle, XVIIe et XVIIIe siècles, la Réforme et la Contre-réforme, l'état intérieur de la société britannique après la révolution d'Angleterre, l'œuvre des Pilgrim Fathers, la proclamation des droits de l'homme, et les événements postérieurs de l'histoire du monde ont leur point de départ dans les grandes disputes sur la grâce de notre âge classique. Ni Dante, ni Cervantes, ni Rabelais, ni Shakespeare, ni John Donne, ni William Blake, ni même Oscar Wilde ou D. H. Lawrence, ni Giotto, ni Michel-Ange, ni le Greco, ni Pascal, ni Rousseau, ni Madison, ni Jefferson, ni Edgar Poe, ni Baudelaire, ni Goethe, ni Nietzsche, ni même Karl Marx, ni Tolstoi, ni Dostoïevski, ne peuvent être réellement compris sans un sérieux arrière-fond théologique. La philosophie moderne elle-même de Descartes à Hegel, reste énigmatique sans cela car en fait la philosophie s'est chargée elle-même, tout le long des temps modernes, de problèmes et d'inquiétudes dont elle a dépossédé la théologie”.

Il y a lieu de réintroduire la théologie à sa place, qui est la première, dans la culture universitaire; et de souhaiter que la vie humaine, la dimension religieuse de l'existence ne soient pas interprétées seulement par les disciplines profanes telles que la sociologie chrétienne, la psychologie religieuse; qu'elles soient aussi traitées par les méthodes scientifiques de la théologie et à la lumière de la

La place de la théologie dans la culture universitaire

Révélation. La théologie à ses grandes époques, a considéré que sa matière propre était la vie intime de Dieu, mais aussi la vie de l'univers et de l'homme envisagés dans leurs rapports avec la volonté et les desseins du Créateur. La sociologie, la psychologie ne peuvent pas substituer leurs concepts à ceux de la théologie pour prétendre à une vision complète de l'existence ni à une synthèse des connaissances, ni à une sagesse. Une théologie pleinement accordée aux courants de notre époque devrait faire appel à une activité de l'esprit beaucoup plus vaste et plus universelle que ne peut le faire la sociologie actuelle. Et l'une des tâches les plus fécondes et les mieux appropriées à la théologie consiste à étudier les réalités terrestres à la lumière de la Révélation. Il existe une théologie qui, selon les meilleures monographies récemment parues, traite de réalités qui se rapportent au contenu du dogme; mais il y en a une autre, et elle s'insère dans la plus haute tradition, qui traite de la réalité présente et de l'expérience, et elle travaille à les interpréter de façon théologique, à exposer leurs relations avec les desseins du Dieu vivant, leur place dans l'accomplissement de notre destinée. Cette seconde espèce de théologie prend la forme d'une contribution prophétique à la pensée contemporaine. Avec quelle ferveur cette contribution est acclamée lorsqu'elle est faite; l'accueil réservé à l'œuvre de Teilhard le montre à l'évidence.* Le Père Teilhard s'est engagé dans cette voie à la suite d'une tradition vénérable, mais oubliée depuis la Contre-Réforme. Car on la trouve chez les plus grands parmi les Pères et les théologiens, notamment aux heures critiques de l'histoire, Augustin et la *Cité de Dieu*, Grégoire de Nysse et *La grande Catéchèse*, Grégoire de Naziance et *les Discours théologiques*, Irénée de Lyon et *La Révélation de la fausse gnose*, Jean Chrysostome et *Les Homélie sur les Épîtres de Saint Paul*, Origène et *Les Homélie sur la Genèse*, *Les Discours christologiques* de Cyrille d'Alexandrie, les écrits d'Athanase sur l'Incarnation, le *Cur Deus homo* de saint Anselme. Cette théologie prophétique est remise à l'honneur depuis le Concile dont le schéma XIII est un essai. Cette seconde espèce de théologie, la plus grande, j'en suis convaincu est la plus attendue de notre époque de développement scientifique et culturel inouï, de notre époque qui doit réapprendre à suivre ce conseil de Jésus de découvrir Dieu dans les signes du temps. **

* Le fait sensationnel qu'est le succès mondial des écrits du P. Teilhard de Chardin prend tout son sens dans le contexte que nous venons d'évoquer. C'est un fait: les éditions de Teilhard se multiplient dans tous les pays; on le traduit en russe; un Léopold Senghor, Président de la République du Sénégal, le donne comme sa principale référence intellectuelle; chez nous, nombreux sont ceux qui disent lui devoir les chances humaines de leur foi... Pourquoi? Parce qu'il est *le seul* à avoir présenté une synthèse assez étayée, assez ample, animée d'assez de souffle pour permettre d'intégrer dans une vision cohérente la foi en Dieu et dans le Christ, l'homme et son histoire, le monde, son passé, son mouvement et son avenir. Bien sûr, on n'a pas fini de relever dans Teilhard des imprécisions et des failles. Sans doute aussi sa synthèse relève-t-elle autant d'une grande poésie que de la science et du dogme. Du moins offre-t-il aux hommes de ce temps une possibilité — oui, cela pourrait être comme cela! — de se situer chrétiennement dans le monde et dans l'histoire.

CONGAR, Yves, "Église et Monde", dans *Le Concile au jour le jour, 3e session*, Paris, les éditions du Cerf, 1965, p. 149.

** Au sujet de l'œuvre de saint Thomas, le Père Chenu écrit (*Lumière et Vie*, no 71, janvier-février 1965, p. 37 et suivantes):

"La théologie a précisément pour avantage de donner consistance rationnelle à une vision de l'homme en sa nature comme en son destin chrétien. Sans doute est-ce l'un des signes de la faiblesse de la théologie récente de n'avoir pas su réaliser pour son siècle ce que les maîtres médiévaux avaient accompli pour leur temps. C'est évidemment parce que l'Église n'était pas présente au monde de ce temps.

Il est vrai que les sommes médiévales n'abondent pas en références explicites aux conjonctures de leur temps. C'est la limite de leur genre littéraire et de leur méthode scolastique.

(la suite de la note au bas de la page suivante) →

Mais il conviendrait que la théologie soit enseignée comme une science, avec un esprit de rigueur et des exigences de critique scientifique par des hommes qui soient les pairs des professeurs les mieux qualifiés et les plus réputés dans les sciences profanes. Les cours offerts pourraient figurer dans les annuaires des universités tout comme les cours de chimie, d'histoire et de physique nucléaire. Et je souhaite que des personnes soient à plein temps à la recherche. L'immensité du champ offert à la recherche théologique ouvert depuis le Concile, l'ampleur des besoins pastoraux de notre monde, la profondeur des transformations culturelles de notre époque et les problèmes que posent ces transformations à la conscience inquiète de nos contemporains justifient cette recommandation. L'Église, les diocèses, les communautés religieuses ne devraient pas hésiter à réunir des équipes importantes d'hommes qualifiés et à rassembler des fonds pour les consacrer à ces recherches et à cet enseignement. Songez que chaque année, au Canada, depuis 1950 en particulier, une grande quantité de chercheurs en histoire, dans les humanités, en sciences sociales, en physique et en chimie reçoivent des bourses de recherche et contribuent aux progrès des sciences dans leurs disciplines respectives. Le progrès et la diffusion des connaissances profanes vont toujours de l'avant; elles mettent dans une lumière et un relief toujours plus net les aspects profanes des sphères de la vie humaine; nos connaissances des aspects religieux et théologiques de ces mêmes sphères en demeurent encore à l'étape préscientifique. Il en résulte un déséquilibre entre les aspects profanes et les éléments de notre culture; et une masse d'interrogations auxquelles la conscience religieuse n'a pas encore trouvé réponse; il en résulte un grand désarroi et de l'incohérence dans la conscience ébranlée des fidèles. Faut-il alors nous étonner des crises de la foi dans les milieux intellectuels?

Les facultés de Théologie, des foyers culturels ouverts

Ces facultés de Théologie, tout en étant soucieuses d'orthodoxie et de rigueur scientifique, devraient être des foyers culturels ouverts, situés sur le campus des universités. Pour accomplir cette tâche de réflexion accueillante et discernante, la faculté doit s'implanter au foyer convergent et créateur de la culture contemporaine. Plus le théologien est à l'écoute du monde et sensible aux réalités humaines qui l'entourent, plus il est créateur comme théologien. Plus il a

Elles comportent cependant, plus que l'on ne l'a observé dans l'enseignement courant, une réflexion anthropologique par laquelle le théologien rend raison, sous sa propre lumière, de la structure et de la situation de l'homme. Car la grâce rend la nature à elle-même, à ses densités autonomes, à son intelligibilité terrestre. L'homme devenu sujet de la vie divine, loin d'être aliéné, n'est divinisé que là où il est humanisé. C'est cette humanisation qui, au XIII^e siècle, dans la renaissance de la pensée gréco-arabe, dans la découverte de la nature, sous-tend la théologie de l'homme.

Théologie de l'homme: saint Thomas la propose, quand, dans son interprétation de la création de l'univers, il y situe l'homme comme coopérateur actif et responsable de cette création, lié par son corps à la matière, qui lui devient consubstantielle, et donc aussi, terre de vie divine. Saint Thomas la propose aussi dans cette investigation très étendue que constitue la seconde partie de la Somme, dont l'enseignement ecclésiastique, depuis 7 siècles, n'a pas su respecter l'ordonnance ni les intuitions (chapitres de la conscience, de la loi, de la liberté évangélique, de la prudence). Lisez aussi le minuscule et grand œuvre de saint Bonaventure, si différent des Sommes, et cependant si contemporain, *l'Itinéraire de l'Esprit*. A travers sa métaphysique symboliste, quelle extraordinaire vision de l'homme, en son être et en son intelligence, même là où un thomiste la refuse.

Heureuse Église, qui à l'heure de l'évangélique François d'Assise, et du politique Philippe le Bel, dans l'ambiance de l'émancipation des communes, de l'essor des corporations, de la conscience royale capétienne, avait dans son sein des hommes qui, plus qu'il ne paraît, communiaient à la croissance personnelle et collective des jeunes générations. Jean de Meung habitait, dans la rue Saint-Jacques, la maison voisine du couvent de Thomas d'Aquin; et le théologien Vincent de Beauvais, conseiller de la première bibliothèque royale qui fut en France, composait son *Miroir de la nature, de l'histoire et des mœurs*, encyclopédie où dix générations de clercs et d'artistes documenteront leur idéal".

chance aussi de toucher la conscience des croyants et des incroyants qui cherchent loyalement.

Ces facultés de Théologie, tout en étant soucieuses d'orthodoxie et de rigueur ouvertes à des rencontres et à des conversations avec les protestants, les juifs, les chrétiens orthodoxes et tous les *scholars* versés dans l'étude des problèmes religieux. C'est ainsi que la théologie acquiert de la profondeur, de la jeunesse, le sens aigu des questions et des interrogations du monde contemporain.

C'est vers le dialogue entre le message chrétien et le monde, entre la foi et la culture que les facultés pourraient orienter, selon l'esprit du Concile, une grande partie de leurs efforts. *L'Église et le monde*, pour reprendre le titre du schéma XIII; *Pacem in terris*, pour citer la formule lumineuse de Jean XXIII, et qui est un programme:

- De larges effectifs de prêtres, de religieux et de laïques devraient se consacrer à ces tâches de théologie qui me semblent urgentes. Peut-être en déchargeant des prêtres du fardeau administratif ou de certains enseignements dans les collèges, on pourrait libérer des énergies précieuses pour ces tâches.
- Au plan pratique et dans l'immédiat, les moyens d'édifier ces facultés de Théologie sur le campus universitaire devraient être mises à l'étude par des comités dans un bref délai.

Le témoignage personnel du chrétien

Toute situation concrète, considérée selon sa dimension spirituelle, est une porte ouverte sur le christianisme; toute situation offre une place au témoignage de foi et une base au dialogue avec le prochain: la famille, la vie sociale, la profession, et notamment la profession enseignante. Le chrétien laïque peut donc rendre témoignage au cœur même de son existence, à partir de ce qu'il est et à partir de l'exercice de sa profession. Telle est la forme fondamentale du témoignage que le laïque est appelé à rendre de sa foi. Ce témoignage se situe hors des cadres de l'apostolat officiel et mandaté, et il relève de la seule responsabilité de l'individu. C'est la dimension spirituelle inscrite virtuellement en toute situation concrète qui appelle ce témoignage et qui justifie la mission. Cette forme fondamentale de la mission, qui met le chrétien en communion profonde avec son prochain, s'impose désormais dans la société contemporaine où de vastes sphères d'activités sont situées en dehors des cadres de la vie officielle de l'Église. Tous les domaines d'ordre temporel qu'en période de chrétienté l'Église avait annexés par le truchement de l'institution chrétienne, tous les domaines des activités profanes (où se trouvent toujours des éléments positifs de christianisme) qui ne se rattachent plus désormais à la vie officielle de l'Église sont offerts à la responsabilité des chrétiens (en tant qu'individus) qui ont pour devoir d'y porter le témoignage de foi. Cette responsabilité indique les tâches les plus typiques du chrétien laïque. Le monde de l'enseignement fait partie de ces domaines de la vie publique; il représente l'un des secteurs les plus importants pour la foi, à cause des valeurs humaines qui y sont engagées. Il convient que la Parole y soit annoncée, et non seulement par des affirmations abstraites, mais aussi par la présence vivante d'un témoin.

Le rôle du prêtre dans l'enseignement des matières profanes

Il s'agit là sans doute d'un domaine où s'exerce l'apostolat spécifique du chrétien laïque. Mais je crois que dans l'enseignement des matières profanes, le prêtre a aussi un témoignage à donner et un rôle à remplir. Ma suggestion risque peut-être de heurter des convictions ou de soulever des objections qui ont cours dans nos milieux: je pense notamment aux clichés qu'on va répétant,

sans y avoir suffisamment réfléchi, que le prêtre n'est pas chez lui dans les activités d'ordre temporel. Il convient, me semble-t-il, de distinguer entre les divers domaines du temporel. Le prêtre ne serait pas à sa place dans la politique au Québec en 1965; mais il est parfaitement chez lui dans l'enseignement, même dans celui des matières profanes, histoire, littérature, sociologie, mathématiques, etc. Dès qu'une tâche n'est pas incompatible avec la fonction sacerdotale ou avec l'état religieux — et les activités de recherche et d'enseignement ne le sont sûrement pas — je ne vois pas de raison (sauf en des circonstances particulières) pour la refuser à un prêtre qui la remplirait avec compétence. Selon cette vue, il y a lieu de penser à ce que quelques prêtres fassent carrière dans l'enseignement et la recherche, au sein d'une université catholique ou d'une université neutre.

VI CONCLUSION

J'AI ESSAYÉ de le montrer dans cette esquisse: il ne s'agit pas pour l'Église de se détourner de ses tâches terrestres ni de se retirer des secteurs de l'enseignement; il s'agit plutôt pour elle de découvrir les attentes de notre société en évolution et de changer le style de sa présence. Dans le contexte sociologique de la chrétienté québécoise, l'Église a créé, dans le domaine de l'éducation, un réseau d'institutions chrétiennes, collèges indépendants, universités, écoles publiques confessionnelles, Comité catholique de l'ancien département de l'instruction publique, — un réseau d'une telle densité qu'elle a possédé de fait un monopole sur l'enseignement au Québec. Avec l'avènement de la société civile autonome, pluraliste et démocratique dans ses tendances (en dépit de bien des accrocs de fait), la situation de ces institutions change, leurs fonctions se transforment, elles se trouvent, sans en avoir fait l'objet d'une politique, enserrées dans un contexte social tout à fait différent. L'Église est obligée de reviser ses positions. Elle peut faire dans le Québec ce qu'elle fait en concile: revenir au cœur de sa mission, découvrir à nouveau les besoins spirituels du monde contemporain et annoncer la Parole de salut. L'Église ne fuit pas le monde, elle n'est pas dans le monde comme un ghetto, elle ne se surajoute pas au monde. Elle est dans le monde comme le levain dans la pâte, elle lui révèle de l'intérieur sa dimension religieuse et son ouverture à Dieu; elle dit tout haut ce que chaque homme ressent plus ou moins confusément dans le fond de sa conscience: un appel à la transcendance. Elle rappelle à l'homme sa destinée éternelle, malgré les ambitions jalouses qu'il déploie à développer ses conquêtes techniques et les œuvres de civilisation. Dans ces tâches, les plus éducatives qui soient, l'Église est installée au cœur le plus intime du développement social et culturel de l'humanité. Cette action, l'Église l'exerce surtout par voie d'animation, d'inspiration, de présence fraternelle, de dialogue; et non par des tentatives d'annexer le monde ou un domaine des activités de la société civile, ni de les dominer par des moyens autoritaires.

Ces attitudes nouvelles supposent chez les chrétiens, clercs et laïques, engagés dans l'ensemble de l'enseignement, un changement profond de mentalité, une conversion du cœur et de l'esprit. Une telle transformation est réclamée à la fois par les besoins spirituels de notre époque et par les orientations du Concile. En outre, elle demandera de la réflexion et des recherches pour

prolonger ces intentions nouvelles, ces orientations de pensée et d'action, dans une doctrine précise et pleinement constituée et dans une organisation sociale. La Fédération des Collèges classiques est un organisme tout désigné pour apporter une contribution capitale en ces matières •

¹ Cf. "La Constitution dogmatique sur l'Eglise", paragraphe 8, 31, dans *Les Actes du Concile*. Les éditions du Cerf, 1965, pp. 21-s; 60-61.

² RAHNER, Karl, *Mission et grâce*. Tome I, Mame, 1962, pp. 97-99.

³ *Constitution dogmatique de l'Eglise*, paragraphe 17: Le caractère missionnaire de l'Eglise, in op. cit., p. 37.

⁴ L'idée d'une triple hiérarchie d'institutions a été proposée par le Père P.-A. Liégé, "La Mission contre les institutions chrétiennes" dans *Parole et Mission*, No 15 (15 oct. 1961) pp. 495-506.

⁵ Montréal, Edition HMH, 1964.

⁶ Cf. en particulier le *Décret sur l'œcuménisme et la Déclaration sur la liberté religieuse*. A ce propos, consulter aussi Janssens, *Liberté de conscience et liberté religieuse*. Paris, Desclès de Brouwer, 1964.

⁷ RAHNER, Karl, *Mission et grâces*, I, p. 31-ss.

⁸ On consultera avec profit sur ce sujet l'article du professeur I. GOZZER: "Note d'introduction au problème de l'école catholique et de l'éducation chrétienne" dans *Concilium*, no 4, pp. 167-174. Les propos qui suivent sont largement inspirés de cet article. Du même auteur, on pourrait lire: *Scuola per tutti* (1956) et *I Cattolici e la Scuola* (1964).

⁹ Cf. CONGAR, Yves, "Eglise et monde" dans *le Concile au jour le jour*, troisième session, Paris, éditions du Cerf, 1965, pp. 156 ss.

¹⁰ *Nos Collégiens ont-ils encore la foi ?*, Montréal, Fides, 1965.

¹¹ *La Philosophie et la Théologie*, Paris, Fayard, 1960, p. 59.

¹² Sur ce sujet, cf. J. Albert DONDEYNE, *La Foi écoute le monde*. Paris, éditions universitaires, 1964.

¹³ Cf. HOUTART, F., *L'Eglise et le monde*, Paris, les éditions du Cerf, 1964.

¹⁴ On lira avec profit les articles de Monsieur l'abbé Marcel LEFEBVRE "L'Ecole chrétienne dans le monde et l'Eglise d'aujourd'hui" dans *Le Devoir*, éditions du 26 juin et du 3 juillet 1965. Les vues exposées dans ces deux articles nous paraissent lucides et justes.

¹⁵ Cf. à ce sujet G. GUSDORF, *L'Université en question*, Paris, Payot, 1964, p. 175 ss. Sur le rôle de la théologie dans l'ensemble des savoirs, cf. Newman, *The Idea of a University*.

¹⁶ *Pour une philosophie de l'éducation*, Paris, Fayard, 1959, pp. 96-97.

TABLE DES MATIÈRES

21 AVANT-PROPOS

22 I — INTRODUCTION

Le problème en son ampleur, 22 — Les lignes de recherche, 23 — La mission éducatrice de l'Église, 24.

24 II — DÉFINITIONS ET DISTINCTIONS

Église et Société, 24 — Vie de l'Église et vie chrétienne, 25 — Mission et institution, 26 — Une triple hiérarchie d'institutions, 26 — L'institution ecclésiale, 27 — Les institutions ecclésiastiques, 27 — Les institutions chrétiennes, 27 — L'action missionnaire de l'individu, 28 — Forme nouvelle de la mission, 28 — L'école confessionnelle est une institution chrétienne, 29.

30 III — RÉFLEXION CRITIQUE SUR LE COLLÈGE CLASSIQUE

La critique est un devoir de fidélité à l'Église, 30 — Les motifs du collège classique, 31 — Le collège classique miné de l'intérieur, 31 — Le rôle accru de l'État, 32 — La fonction publique de l'École, 33 — L'École. instrument de la société, 34 — Une pastorale nouvelle de l'école, 35 — Fins et moyens de l'éducation chrétienne, 35 — Le climat collégial, 36 — Le collège et l'évolution sociale, 37 — L'éclatement culturel, 38 — La pratique religieuse, 39 — L'enseignement des matières profanes, 39 — Les insuffisances de l'enseignement religieux, 40 — Enseignement religieux et culturel, 41 — Conclusions des analyses critiques, 42.

43 IV — LES TÂCHES DE L'AVENIR

L'enseignement, un secteur-clé de la société, 44 — Les besoins et les tâches, 44 — Confrontation foi et monde, 44 — Foi et langage d'aujourd'hui, 45 — La pensée moderne comme interrogation radicale, 46 — Contestation de l'Église, 46 — Purification de la foi, 46.

47 V — LES FORMES DE LA MISSION

L'institution catholique indépendante, 47 — Par rapport à l'école indépendante ou privée non confessionnelle, 48 — Par rapport à l'autorité ecclésiastique, 49 — Par rapport aux objectifs religieux de l'institution et à la mission de l'Église, 49 — Par rapport à l'école publique, catholique ou non, 50 — Par rapport aux institutions ecclésiastiques, 52 — Par rapport aux pouvoirs publics, 52 — L'université catholique, 53 — Les aumôneries, 53 — Les facultés de théologie, 55 — La place de la théologie dans la culture universitaire, 56 — Les facultés de Théologie, des foyers culturels ouverts, 58 — Le témoignage personnel au chrétien, 59 — Le rôle du prêtre dans l'enseignement des matières profanes, 59.

60 VI — CONCLUSION